PAS UNE TRACE

PAS UNE TRACE

CHARRIER Marie
sous la direction de BOURGNE Patrick

ESDMAA – Yzeure
DSAA dp - promotion 2020

Remerciements

Merci !

Je tiens à témoigner toute ma gratitude à l'ensemble des forces humaines qui par leur présence, paroles, écrits, conseils et critiques ont contribuées à l'élaboration de ce mémoire. Je leur dédie ces remerciements.

En premier lieu, je tiens à remercier M. BOURGNE Patrick, directeur de ce mémoire. Je lui adresse mes remerciements pour l'accompagnement tout au long de la réflexion : les sources bibliographiques, l'aide méthodologique ainsi que les multiples relectures. Je tiens par ailleurs à souligner sa disponibilité et la qualité de ses conseils.

Je remercie le corps enseignant de l'ESDMAA pour le cadre d'étude offert aux étudiants et la volonté constante de le voir se développer.

Merci aux professeurs de la classe de DSAA - BECHET Florence, BONACCINI Léonore, HEYD Marie, GRAVIER Bertrand et PAGEAULT Etienne - pour nous fournir les outils nécessaires à la conduite de notre diplôme.

J'adresse aussi mes sincères remerciements aux professeurs rencontrés précédemment au cours de mon cursus scolaire. Par l'imbrication de leur méthodes et personnalités, ils ont contribué au développement du regard critique que j'essaie de porter sur mon environnement. Je pense particulièrement aux professeurs de la classe de CPGE de la Martinière-Diderot à Lyon et ceux de la section STD2A du lycée Léonard de Vinci à Montaigu.

Je remercie Séverine, accompagnatrice de fin de vie au sein de l'association JALMALV (*Jusqu'A La Mort Accompagner La Vie*) pour la discussion à coeur

ouvert, le partage de son expérience professionnelle et personnelle ainsi que le prêt de ses ouvrages.

April, *binôme de charette*, je te remercie d'ores et déjà pour l'aide apportée au cours de la dernière ligne droite.

Je tiens à remercier ma famille : mon frère pour son hospitalité lorsqu'un déplacement à Paris s'imposait, ma soeur pour sa relecture et mes parents : merci de ne pas m'avoir posé trop de questions et d'avoir toujours accepté de répondre aux miennes ; merci de me laisser mener ma barque -malgré vents et marées- tout en étant disponible lorsqu'une voile vient à fléchir ; merci pour votre relecture. Merci pour votre soutien et votre confiance.

Enfin, je remercie mes camarades de classe – Amandine, Barbara, Benjamin, Célia, Clara, Clotilde, Corentin, JB, Julie, Marine et Pauline – pour leur présence durant ces deux dernières années.

Merci !

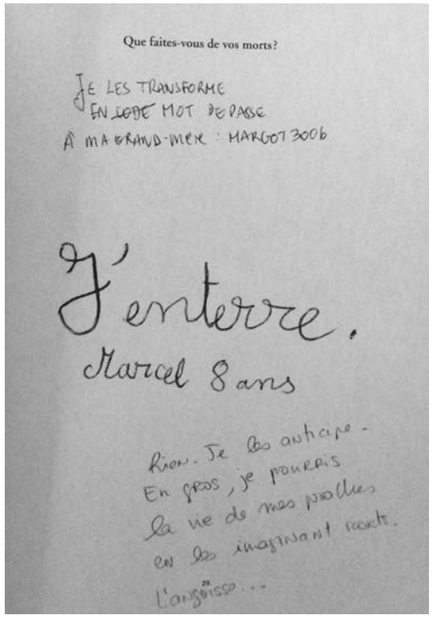

CALLE Sophie, (2019) *Que faites-vous de vos morts ?*, Acte Sud, 265 pages

Préface

POURQUOI AVOIR CHOISI CE SUJET ?

Je pourrais répondre : l'année dernière, à l'occasion de la Toussaint je me suis rendue au cimetière sur la concession familiale, j'ai eu le sentiment d'être insensible face à ces personnes devant moi, sous cette pierre. Ces aïeux me semblaient presque inconnus. Pourquoi cette tombe plus qu'une autre ? Que devrais-je ressentir ? Devrais-je être triste, compatissante ? Comment dois-je me recueillir ? Pourquoi me semble-t-il plus évident de reconnaitre, accepter la présence de ces défunts dans la maison de ma grand-mère plutôt qu'ici, au cimetière, l'endroit où ils se trouvent et qui leur est dédié ?

Je pourrais répondre que ce n'est peut-être que la poursuite d'une démarche personnelle. Qu'il y a deux ou trois ans j'ai commencé à rédiger cette lettre pour mes proches « *au cas où* », au cas où je mourrais. Ce n'est rien d'officiel, juste quelques mots, quelques recommandations, demandes et souhaits sur un bref document dans mon ordinateur. Peut-être ce travail est-il un moyen détourné pour moi de trouver les mots justes, ce que je souhaite profondément pour compléter cette lettre ou un moyen de vérifier que cela soit possible ?

Plus simplement et brièvement je pourrais aussi répondre que je trouve les pierres tombales, les plaques, les cercueils, les capitons, les fleurs, etc « *très moches* » : *très vieillots, très gris, très froids, très sombres, très impersonnels, très …* tout ce que je n'aimerais pas pour moi. Alors peut-être est-ce, comme l'argument précédent, par pur égoïsme ? Est-ce à cause de la peur, l'effroi de me retrouver dans cette situation parmi toutes ces choses qui me semblent inapropriées. Quelle ironie ! Je voudrais avoir l'océan, le bruit, la violence du vent des vagues ou le sommet d'une montagne. Je n'arrive pas non plus à y reconnaître mes proches, à les imaginer, à les placer parmi toute ces choses là. Peut-être est-ce alors, en me disant que si je pense ainsi, peut-être

d'autres personnes partagent ma pensée et que mon travail pourrait leur être bénéfique ?

Je pourrais aussi répondre qu'après ma dernière visite de cimetière et quelques mois de réflexion, je me suis demandée : « *comment est-ce que tout ces corps peuvent-ils se décomposer correctement entre le béton des caveaux et la pierre ?*» Où est la terre ? Pourquoi mettre des pierres qui dureront plus de 150 ans, alors qu'il est probable que bien avant plus personne ne sera encore là pour penser à eux et l'entretenir ?

Par un jeu rhétorique afin d'esquiver la question, je pourrais dire : « *Pourquoi pas ? Si vous me poser la question, c'est peut-être qu'il est nécessaire de vous la poser ?* ». Peut-être est-ce parce que j'ai du mal à comprendre le rejet, la peur, la distance mise avec le sujet, avec la mort. Pourquoi si la question de la fin de vie, de la mort peut être abordée relativement sans tabou dans mon cercle familial, la légèreté de ton qui est permise au sein de cet environnement ne peut s'appliquer en toute situation, avec tout interloculeur ?

Je pourrais certainement trouver d'autres arguments afin de prolonger cette liste. Je pourrais certainement ainsi trouver et prouver qu'il y a une raison valable, rationnelle, originelle, à la question profondément sensible que je souhaite poser. Je pourrais ainsi asseoir mon propos. Cependant, je ne suis pas sûre de savoir ni de vouloir trouver cette réponse, la réponse. A quoi bon ? Il s'agit certainement d'un méli-mélo de ces éléments épars, parfois rationnels, personnels ou émotionnels.

J'ai souhaité que mon mémoire fasse l'état d'une réflexion plus ouverte, la mienne. Le ton employé se veut philosophique, bien que je ne prétends pas être philosophe et maîtriser l'ensemble des notions. Il s'agit plutôt de poser sur le papier, de formuler par des mots, le bilan de quelques mois de réflexion et de lectures diverses. J'ai essayé de m'attacher au sens des mots, des termes dans leurs significations profondes. J'ai essayé de comprendre, de décortiquer ce que leurs usages pouvaient induire, signifier, représenter. Quelle est leur portée?

Si vous vous interrogez quant à la relation entre les questions posées et le champ du design, sachez que nous n'établirons pas de liens directs, frontaux au coeur du mémoire. L'ouverture sera l'occassion de brièvement interroger cette relation et de mettre en perspective le travail du macro-projet qui se développe. Si ce travail de réflexion a constitué à titre personnel un plaisir certain, en temps que (apprentie) designer, ce fut un pas de côté qui m'a permis de prendre conscience, de développer une attention particulière aux outils langagiers, symboliques, émotionnels employables dans le champ d'étude au sein duquel s'inscrira mon projet de recherche.

Merci pour votre lecture, qu'elle vous soit agréable.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements
Merci ! p. 5

Préface
Pourquoi avoir choisi ce sujet ? p.9

Introduction
Qu'allons-nous faire de nos morts ? p. 15

Partie 1
Le défunt, requalification et enjeux identitaires p. 21

Le défunt, la personne, le sujet et l'être social p. 23
Le défunt, le cadavre, le trépas et l'autre corporité p. 33

Partie 2
La trace, construction et mise en relation p. 41

Funéraire, mortuaire : façonner une articulation p. 45
La trace, le reste, l'empreinte et l'objet transitionnel p. 57

Conclusion
Ce que font les morts et les vivants p.64

Ouverture
Un designer chez les morts ? p. 71

Bibliographie p. 74

Introduction

Qu'allons-nous faire de nos morts ?

Suivant les chiffres de l'INSEE, il y a eu en 2018, en France plus de 600 000 décès. S'appuyant sur ces chiffres qui sont constamment en hausse depuis les dernières années, la dernière étude menée par le CREDOC[1], à savoir la parution du printemps 2019, prévoit la poursuite de cette courbe exponentielle jusqu'en 2040[2]. Or, si le nombre de défunts augmente, l'une des répercussions risque d'être une hausse similaire des demandes de services funéraires. Il reste à savoir, si la hausse des demandes sera strictement d'ordre quantitatif ou aussi qualitatif.

Les premiers articles [3] internet s'intéressants à la *santé* actuelle des cimetières -en occident, l'espace traditionnel de réception des morts – annonçent une « *saturation* » des ces derniers : il n'y a plus de places ou presque, il devient difficile et onéreux d'agrandir les espaces (particulièrement en zone urbaine) ou de rénover les concessions. Mais si à l'avenir, comme les chiffres semblent l'annoncer le nombre de décès augmente, qu'allons-nous faire des nos corps, de nos morts ?

Nous pourrions penser, espérer ou augurer que le problème se régulera de lui même grâce à la hausse, inaugurée depuis les années 1980[4], du nombre de crémations et au souhait croissant de voir ses cendres disperser en pleine-nature[5]. En cas de crémation, lorsqu'il y a, l'espace commémoratif dédié est moindre (comparativement à ceux dédiés aux inhumations) : la stèle est plus petite ou absence, les plaques d'hommage peu présentes, le jardin du souvenir permet d'*acceuillir* plus de personnes au m².

Suivant des préoccupations plus écologistes, nous pourrions espérer que c'est grâce à une légalisation de d'autres procédés de transformation du corps

1 **CREDOC – CSNAF** (07/05/2019), ***Les Français et les Obsèques***, 5ème baromètre, 100 pages
Depuis 2005, à la demande du CSNAF (***Chambre syndicale nationale de l'art funéraire***), le CREDOC (***Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie***) réalise une enquête nommée ***«Les Français et les Obsèqes»***. L'étude s'articule autour de l'organisation, l'anticipation des funérailles et le receuillement. Le 5ème baromètre CSNAF – CREDOC est paru le 7 mai 2019 et est disponible en ligne.

2 **Ibid.**
Une des raisons avancées pour justifier la croissance de la courbe du nombre de décès aujourd'hui et dans les années à venir est le vieillissement des enfants nés du baby-boom.

3 Nous pourrions citer à titre d'exemple les trois articles suivants :
«ELUS PS DU MANS» (04/02/2019) ***Une nouvelle stratégie pour éviter la saturation des cimetières manceaux***, Actualité/ Aménagement/ Lemans/ Patrimoine
SELLIER Julien (01/11/2017), ***Toussaint : «Dans 18 mois, le cimetière sera saturé», alerte un maire***, RTL, L'invité de RTL Petit Matin
INCONNU (31/10/2018), ***Les places manquent dans les cimetières***, France 2 - France Télévisions, Société/ Religion/ Toussaint

4 **CREDOC – CSNAF, op.cit.**
Dans les années 1970 la part de crémation dans le nombre total de décès en France était proche de 0%. Dans les années 1980 il atteignait environ de 2%. Il est aujourd'hui proche de 36%. Cependant, ce chiffre devrait poursuivre sa croissance : depuis 2014 près de 50% des personnes interrogées envisage la crémation plutôt que l'inhumation pour leurs propres obsèques.

5 **Ibid.**
A la question : ***« Vous souhaiteriez que vos cendres soient dispersées … »***, en 2019, 34% des personnes interrogées répondaient ***« dans la nature »***, 24% ***« dans un milieu liquide »***, 23% ***« dans un jardin du souvenir », 9% « dans la montagne »***, 5% ***« ne sait pas »***, 4% ***« autre lieu »*** et 2% ***« ça vous ait égal »***.

qu'une issue au problème posé sera trouvée. Par exemple, «*l'humusation*»[1] ou «*l'aquamation*»[2] réduiraient l'emprise, l'impact au sol de la mort. L'encombrement que produit l'accumulation à long terme des dépouilles serait réduit grâce à un temps de décomposition accéléré. Cependant, ces propos semblent bien rationnalistes et proche d'un *Soleil Vert*[3].

Le problème fondamental de ces remarques, n'est-il pas celui de savoir ce qui est, ou n'est pas laissé derrrière la mort ? Ces propros -presque provocateurs- tentent de souligner les problématiques contemporaines d'ordre social, écologique ou encore éthique auxquelles nous nous trouvons confrontés. Elles nous laissent formuler la question : ***Peut-on/Doit-on (encore) laisser une trace d'un défunt ?***

La mort, le décès d'un proche est un moment important dans la vie, auquel tous un jour nous nous trouvons confrontés. Lorsque ce jour arrive, il faut faire face à l'ambiguïté nouvelle dans laquelle se trouve l'être qui vient de mourir. Mort, il semble s'absenter : il n'est plus possible d'intéragir avec comme auparavant. Pourtant, il semble toujours présent, à *contre-jour*[4].

Le mort laisse derrière lui des souvenirs et des biens, et pour un bref temps, un cadavre. Celui-ci ne peut rester parmi les hommes. Il faut engager sa disparition : une disparition du corps qui n'est pas une disparition du proche. Elle doit permettre de formuler, de construire ce que sera à présent l'homme parti et celui qui reste.

La première partie de ce mémoire sera dédiée à l'exploration de la notion de *défunt* : Qui est-ce ? Quelles particularités d'un *état d'être* l'emploi du terme souligne, justifie-t-il ? Comment *existe*-t-il sur le plan sociologique ? Et au niveau matériel ? Au cours de la seconde partie, nous nous intéresserons à la notion de *trace*, en d'autres termes : à la *matérialité* du défunt. Comment une forme, chose palpable, procédure, dispositif permet d'entretenir, de soutenir une relation *vivant-défunt* ? *À quoi* répond cette relation ? Quel est véritablement l'enjeu du *dispositif funéraire* ?

1 Interdit à l'heure actuelle par la législation française, **l'humusation** est un procédé de transformation du corps consistant à plonger la dépouille dans un compost de terre et broyats de bois d'élagage, enrichit en humuseurs (micro-organismes présents uniquement dans les premiers centimètres du sol). Le procédé en facilitant la décomposition naturelle du corps, permettrait de le transformer en un humus riche, sain, fertile et utilisable pour régénérer des terres qui en auraient besoin (des friches industrielles par exemple). En 12 mois, il ne resterait plus que les os et les dents ainsi que les éléments artificiels du corps (prothèses diverses, pacemaker, etc) qui faudrait récupérer. L'argument écologiste est particulièrement employé pour défendre le procédé : il n'émetterait pas de pollution (pas contamination des sols ou des nappes phréatiques par les produits utilisés lors des soins de conservation, pas de pollution de l'air ou consommation de combustible par la crémation, pas de matière annexe comme le cerceuil ou le caveau qui ralentissent le processus de décomposition du corps, etc) tout en reconstituant un cercle vertueux, le cylce de la vie par une fusion du corps avec la terre mère.

2 **L'aquamation** est un procédé de transformation du cadavre consistant à plonger, immerser le corps dans un bain chimique à base de solution alcaline (hydroxyde de sodium et potassium) chauffé à plus de 100°c. Le mélange dissous tous les tissus corporels. En douze heures, il ne reste plus que des os broyés sous forme de poudre. Le procédé a été breveté en 1988, par l'anglais Amos Herbert Hobson n'émettrait qu'un kilogramme de CO_2 dans l'eau. Mais au même titre que l'humusation, il reste interdit en France.

3 **SELTZE** Walter, **THACHER** Russell (Prod.), **FLEISCHER** Richard (dir.) (1973), ***Soylent Green*** [Film], USA
Soleil Vert est un film d'anticipation dystopique réalisé par l'américain Richard Fleischer en 1973, librement inspiré du précédent roman de science-fiction ***Soleil vert*** (1966) de Harry Harrison. Dans un univers apocalyptique, situé en 2022, où les océans sont mourants, la canicule généralisée en raison de l'effet de serre, de l'épuisement des ressources naturelles, de la pollution, la pauvreté, la surpopulation, l'euthanasie volontaire, etc, le manque de nourriture amène les autorités à créer des aliments artificiels et industriels. Ceux-ci sont conçus par la société Soylent. A l'aboutissement de l'enquête policière, autour de laquelle le film s'articule, nous découvrons finalement que ces aliments de synthèses ne sont pas produits, comme annoncé, par du plancton océanique, mais à partir des cadavres de personnes euthanasiées : ***«Soylent Green is made out of people !»***.

4 **DESPRET** Vinciane (2015), ***Au Bonheur des morts***, Paris, La Découverte, Poche / Essais, 232 pages

« Absent, introuvable, manquant, volatilisé, mort, évanoui, perdu, égaré… Le disparu ne paraît plus.

Symbolisé, réifié ou personnifié, le disparu nous fait expérimenter le vide. Il produit un espace physique ou psychique dans lequel la cohérence de notre monde intime et collectif est mise à mal. Il trouble nos repères pourtant si minutieusement établis, opacifiant et atteignant dangereusement notre sentiment de sécurité fondamentale.

Alors, le disparu est, demeure encore dans ce qu'il nous mobilise intellectuellement, juridiquement, affectivement, émotionnellement car il ne signifie pas un vide de sens.

Sa présence fantomatique hante nos pensées, interpelle l'attachement, l'ordre filial, le souvenir, le devoir de mémoire.

Son oubli est redouté car l'oubli nous plongera dans le néant.

Pour cela, il doit donc se justifier d'une permanence singulière. Celui qui lui survit entame alors un long travail de sublimation ».

MAURO Cynthia (2019), Quand le disparu devient le gardien de notre mémoire individuelle et collective, L'Esprit du temps, «Études sur la mort», n°151, Éditorial, p. 9

1 **BAUDRY** Patrick (2005), ***La Ritualité funéraire***, Université Michel-de-Montaigne - Bordeaux III, Hermès 43, p. 189

2 **Ibid.** p. 189

CALLE Sophie, (1990), ***Mother, Father, Son***, n°48, série Les Tombes, 3 photographies de 58 x 38 cm

Partie 1

Le défunt, requalification et enjeux identitaires

Qu'est-ce qu'un mort ? Le dictionnaire *Les Trésors de la langue française informatisée* répond à la question en définissant la mort comme «*cessation de la vie*». Cependant, cette définition nous engage sur un chemin périlleux, au cours duquel rapidement nous nous trouverions certainement face à son antonyme à savoir la question du vivant : qu'est-ce que la vie, qu'est qu'un vivant ? Nouvelle question embarrassante, conduisant de même semble-t-il, à un discours ultra-scientifisé ou dogmatique ; en d'autres termes : à une impasse ou à une embuscade.

Pour ces raisons, nous nous intéresserons au terme de *défunt*, plus à même, nous semble-t-il, de mettre en évidence la difficulté à statufier, à classer, à qualifier, à désigner une mort humaine. Si le terme désigne spontanément un *homme-mort*, il devient impropre, incorrecte face à une *fleur-morte* (cela induirait une relation intimiste bien étrange et singulière avec les végétaux). Vice versa, désigner un être-cher, «*un proche en temps qu'homme-mort*» semble quelque peu sec, aride de sensibilité.

Est-ce alors une question d'*humanité* ? Qu'y a-t-il de si particulier dans la mort d'un être humain, qui donne lieu à l'emploi d'un terme spécifique, à savoir celui de *défunt* ? Quelles ambigüités dévoile-t-il ? Car si «*aucune société ne se débarrasse du corps mort comme s'il n'avait, dès lors qu'il ne vit plus, aucune importance*»[1], est-ce parce que «*le mort n'est pas seulement un vivant qui ne vit plus, mais la personne du vivant qui acquiert un nouveau statut*»[2] ? Dans ce cas, la justesse du terme défunt vient-il de sa capacité à prendre en considération, à mettre en jeu cette requalification ? Ou est-ce du fait d'une capacité singulière à désigner les deux versants du mourant, à la fois l'état d'un *homme-vivant* (celui

qui n'est plus) : absent, achevé, disparu et d'un *homme-mort* (celui qui est désormais) : actif, présent, nouveau ? Ajoutons encore la seconde ambivalence du terme, capable à la fois de désigner l'état fini de l'être, le résultat, l'objet, la chose, et celui de son action, toujours, actif et donc sujet.

Dans la partie de ce mémoire, nous nous attacherons à mettre en adéquation la notion de *défunt* avec la diversité de termes pouvant désigner, de façon plus ou moins complète, l'état et le statut d'*homme-mort*. Par là, nous tenterons de nous approcher au plus près du sens profond de ce premier. Nous espérons par là comprendre le besoin identitaire auquel répond l'utilisation d'un terme spécifique.

A/ LE DÉFUNT, LA PERSONNE, LE SUJET ET L'ÊTRE SOCIAL

Le *défunt* est différent de l'*homme-mort* indéfini. Si l'*homme-mort* peut être n'importe quel homme, le défunt lui n'est pas n'importe qui, c'est un défunt et un seul, c'est un être précis, c'est un proche, un parent, un être, cher, un être aimé. Il est toujours l'*être défunt* de quelqu'un pour quelqu'un. En cela il possède un nom, une identité. Nous pouvons reconnaître plusieurs défunts, mais chacun d'entre eux ne sont qu'un et qu'un seul : il désigne celui, l'unique être qui fut et qui n'est plus *homme-vivant* mais qui est et qui sera désormais un unique *être défunt*.

Si un défunt est un être unique, qui partage, du moins, l'identité administrative (nom, prénom, date et lieu de naissance et de décès) et les éléments biographiques (faits accomplis) d'un *homme-vivant*, il n'en est pour autant l'être du quelqu'un d'autrefois. Les titres identitaires perdurent. Par exemple, le titre familial qu'il possédait reste acquis : un grand-père restera un grand-père.

Tout comme l'*homme-vivant*, le *défunt* dispose d'un champ d'actions et d'interactions. Contrairement à l'inertie attribuée au mort, nous lui reconnaissons la capacité d'agir, d'interagir, de communiquer, d'échanger bien que les mots, la parole orale ne soit plus à sa disposition. Nous ne parlons pas ici de communication *supra-sensible* ou *surnaturelle*, de fantômes, d'apparitions, d'esprits, de spectre, ou de revenants : des croyances qui appartiennent à tout à chacun. Nous parlons plutôt d'une communication interne à l'*être-proche*. Nous pensons par exemple à la façon dont la présence spirituelle, immatérielle, dont le souvenir, dont une pensée dédiée au défunt, se présente dans l'esprit, la conscience de l'*être-proche* et intervient, influe, impact au présent sur une façon d'agir. En ces termes, le *défunt* peut, par exemple, être une forme de conscience, influenceur, conseiller, confident, objecteur de conscience sur son entourage. Lorsque cette place lui est attribuée il intervient dans la façon dont les proches procèdent à des choix.

Bien que ce canal d'interactions existe, notons qu'il reste réduit et unique. Il ne peut s'agir comme nous l'avons d'ores et déjà indiqué précédemment, que d'intéractions *de conscience*, c'est à dire strictement immatérielles, silencieuses, intellectuelles et ne pouvant faire intervenir que deux protagonistes : le *défunt* et un vivant. Différemment, l'*homme-vivant* dispose d'autres canaux qui viennent se superposer à cette *voix de conscience* : une voix orale, une voix écrite, à titre d'exemple.

Les interactions ayant lieues entre le défunt et le vivant ont par ailleurs la particularité de ne pas circuler de façon égale entre les deux protagonistes : ce n'est pas, comme communément lors d'un dialogue, une balle que les deux acteurs s'échangent alternativement. La discussion, l'échange ayant lieu avec le défunt prend plutôt la forme d'une *boucle*, allant et venant du même protagoniste. Cela pourrait s'imager à travers la trajectoire empruntée lorsqu'un boomerang est lancé. Le vivant serait celui qui lance le boomerang en direction du défunt et à qui il revient. Dans une discussion à double sens, le défunt aurait réceptioné puis relancé l'objet lancé. Il aurait été actif et réceptif au dialogue. Cependant, le boomerang lancé au défunt ne fait que le *traverser, parcourir* : il n'influe pas sur sa trajectoire.

La parole circule dans une direction unique : l'échange est initié par le proche, il établit le lien, formule, interprète et lit la réponse qui lui revient. L'échange s'achève à son point de départ. Cela nous amène à nous poser la question de la position de *sujet* du défunt au sein de son propre canal d'interventions. Comment peut-il être l'un des sujets de la discussion, un *tu* parlant, à qui parler, en étant pourtant que strictement soumis à la lecture, la formulation, l'interprétation du proche ? Qu'est-ce qui fait de lui bien un *sujet*, celui *avec qui* nous parlons, et non pas un *objet*, ce sur quoi, de quoi nous parlons ?

Le défunt ne parle pas directement. Il n'est pas à proprement parler maître de sa parole : il n'est ni celui qui la formule, ni celui qui l'exprime verbalement, qui l'oralise. Cependant il reste présent dans la parole, à travers les mots (ou les

gestes dans le cas d'une action) de l'autre. Le *vivant* parle en son nom. En cela, sa position de sujet, bien que passive reste justifiable. Prenons l'exemple d'une personne décédée qui aurait eu de son vivant une intention particulièrement aiguë de réaliser un voyage. Des suites du décès, à titre posthume les proches prendrons peut-être l'initiative de mettre en place ce voeux et d'y participer. Le défunt ne sera pas directement acteur du voyage, il n'y prendra pas part de façon concrète, il ne sera pas *sur le terrain*. Mais de façon indirecte, passive, lui appartiendra l'acte de voyager qui aura été réalisé par les proches. Indirectement l'action sera produite par lui. Sa posture de sujet à la *genèse* du projet est ainsi assouvi. C'est celui qui a formulé l'*Idée*, il est le sujet initial.

Le défunt n'est cependant pas le producteur intentionnel de l'action dont il est le sujet. L'action produite, qu'il induit est hors de portée de sa conscience et volonté. Elle ne peut être le produit, le fruit de son souhait direct. Ainsi, si la parole, l'échange prononcé est de l'ordre de l'interprétation, l'action déployée se trouve elle de l'ordre de *la procuration*. C'est à dire qu'il s'agit d'une action réalisée à travers du vivant. Si l'action peut bel et bien lui être attribuée, dans l'*Idée*, en temps qu'origine, émetteur de l'action, il faut reconnaître que le défunt ne peut en être l'*agisseur* du premier plan. Il n'est pas *l'ouvrier* de l'action, celui qui, de ses mains, met en place, instaure l'action : c'est le rôle qu'assurera le vivant, celui à qui est donné la procuration. Le défunt n'a pas d'emprise, de contrôle sur l'action finale.

Nous pourrions considérer cette action comme *passive*, en distinction de l'action *active* du vivant initiateur et réalisateur. L'*action-passive* correspondrait à une action produite sans l'intervention directe, immédiate de la conscience du protagoniste à son origine. L'action-passive est produite par un autre acteur que le sujet ayant donné l'*Idée* de l'action. Le défunt intervient là où il est sollicité.

En étant exclusivement de l'ordre de l'immatériel, de la production mentale, de l'idée conçue et interprétée, les champs d'actions et d'intéractions inscrivent

le défunt dans le monde de l'imaginaire. L'*homme-mort* devient une *figure*, une *image de* : il est l'image de ce qu'il était, de ce qui a été perçu de sa personne vivante, de ce qui en a été retenu. En temps que *figure*, le défunt possède une part de fictif, d'inconnu, de ré-écrit. Il peut devenir argument, modèle, exemple sur lequel rattacher, associer des *valeurs*, des valeurs sociales par exemple.

Les *imagines maiorum*[1] de la société romaine antique incarnent particulièrement cette dimension. Ils s'agissaient de masques, de moulages en cire peints représentants les plus illustres aïeux d'une famille. Ils étaient destinés à être contemplés non pas pour leur beauté (ils pouvaient être grossièrement exécutées) mais pour leur «*puissance évocatrice*», pour leur capacité à véritablement incarner un ancêtre[2]. En étant situés au coeur de la *domus*[3], ils environnaient le *paterfamilias* en lui rappelant, transmettant quotidiennement « *la valeur passée de ces Pères* ». Leur particulière exhibition[4] lors des évènements sociaux majeurs, laisse à penser qu'ils étaient destinés à assouvir un certain orgueil nobiliaire ou à former des outils de propagande politique, leurs vocations étaient pourtant plus intimement liées à l'entretien des fondements de la république romaine. Ils permettaient de constamment renouveler la renommée que représentaient ces héros sur laquelle la société s'était fondée. Les vertus, actes héroïques qu'ils illustraient, représentaient, divulguaient auprès des citoyens les figures d'un idéal à imiter. Ils incitaient à l'héroïsme auprès de la jeunesse[5]. Pour le *nobilis* et les jeunes gens la vocation du dispositif était de rappeler la façon d'agir, l'exemple à suivre[6]. C'étaient des puissants vecteurs d'exemplarité. De génération en génération ils incitaient à se conformer aux valeurs du passé et à reproduire les *vertus familiales*[7]. L'objectif ainsi était de poursuivre, de continuer à bâtir, à édifier, à entretenir les valeurs fondatrices, les valeurs constitutives, les piliers de la société républicaine romaine (basée sur l'héroïsme, les actes illustres et la gloire des citoyens au service de la république).

Dans le cas de la Rome antique, les *imagines maiorum* sont des êtres illustres, des exemples positifs, mais la dimension emblématique du défunt peut tout aussi bien fonctionner de façon négative (le malfaiteur en est un contre-

1 **MOLINIER-ARBO** Agnès (2009), ***Sous le regard du père : Les imagines Maiorum à Rome à l'époque classique***, Presse Universitaire de Franch-Comté, ***«Dialogues d'histoire ancienne»***, pages 83 à 94

2 **Ibid.** p.91
La puissance évocatrice du masque ne provient pas d'une ressemblance physionomique avec le défunt, mais véritablement de la façon dont les romains concevaient l'image avec plus de proximité et d'immédiateté que le monde grec ou notre monde contemporain. Ainsi, ***«L'image d'un ancêtre, surtout si un histrion était chargé de l'incarner, pouvait donc d'une certaine façon posséder au moins autant de réalité que le disparu en avait eu de son vivant»***.

3 **Ibid.** p.85
Ils se trouvaient d'ordinaire à l'abris des regards dans de petites niches appellées ***armarila*** au sein de l'atrium, c'est à dire au coeur de l'espace considéré comme le lieu des affaires.

4 **Ibid.** p.87
Lors des pompa funebris, ils composent le cortège accompagnant le nobilis vers sa dernière demeure. Portés par des histrions (acteurs) revêtus de costume prestigieux, correspondant aux rangs atteints par les hauts personnages qu'ils représentent ou des mannequins, à ***«l'allure la plus vivante possible»***, les masques défilent sur des chars. Au moment de l'éloge funèbre, en plus de prononcer un discours à l'hommage du défunt, est pronocé le nom, les gloires et hommages de chacun des ancêtres présents.

5 **Ibid.** p.90
«le désir de demeurer pour l'éternité dans la mémoire et sous les yeux de leurs concitoyens les incitait à accomplir les plus grands exploits et à tout risquer au service de la cité».

6 **Ibid.** p.92
«Il leur suffisait de jeter les yeux sur les images de leurs ancêtres pour sentir dans leur âme un très grand désir d'égaler par leur vertu la renommée et la gloire de ceux-ci».

7 **Ibid.** p.93
«les héritiers d'une famille sous l'oeil de tous leurs pères, figurés par la réunion des masques d'ancêtres, et les forçaient à reproduire à l'identique, de générations en génération les vertus familiales».

exemple). Là se trouve l'une des fonctions sociales du défunt. Il contribue à la communauté en temps que pilier, véhicule d'une *Idée*, valeur ou identité dont l'hommage est le rappel. Par eux, sur eux le groupe, la communauté fonde sa filiation et s'institue en temps que famille multi-générationnelle. En traversant le temps et les âges la communauté gagne en *force*. Ce processus collectif lui permet (et à chacun de ses composants) de dépasser la mort[1].

Si au même titre que l'*homme-vivant* le défunt possède une identité, une capacité d'interactions et d'actions, il designe quelqu'un d'autre, un *être différent* à la fois de l'*homme-vivant* qu'il était précédemment mais plus globalement des *Hommes*. Cette distinction se matérialise, se manifeste en premier lieu, comme nous l'avons vu au sein, à travers les *champs d'actions* du défunt. La forme de ses actions, la façon dont celles-ci naissent, voient le jour et se développent diffère des *formes* et *façons* à disposition de l'*homme-vivant*. Mais la distinction réside surtout dans la volonté, la conscience dont le défunt ne dispose pas : si le défunt reste sujet, acteur des actions et interactions il en reste pour autant passif, à un poste indirect. Il reste et restera soumis, prisonnier de la conscience, de la volonté, ou l'état d'esprit d'autrui. Celui-là même qui le reconnaîtra et le fera exister en temps que tel, en temps que défunt. C'est un communicateur, un *bavard* inconscient de sa parole, de ses mots et inactifs sur ceux-ci. C'est un acteur, un *comédien* inconscient de ses actions et inactif sur celles-ci. Son existence est faite par reflet, elle ne se remplit non pas d'elle-même mais par ce qui l'environnent. Cette posture, cette position fait de lui un être s'illustrant dans la *figure*, l'*Idée*, le symbole. Là se trouve son identité, son statut social après requalification.

Sa dimension de *figure*, de *symbole* pourrait laisser à penser le défunt comme une entité globale désignant finalement *tous les morts*, l'ensemble du groupe de personnes disparues. Pourtant, le défunt continu à se différencier du *mort*, de l'*homme-mort*, ou de ce que pourrait constituer une société de morts. Différemment d'eux, s'il reste une figure, il n'est pas qu'une figure abstraite. Le nom, les proches, la substance concrète (le corps) dont il dispose qui le lie inti-

1 **SERRES** Michel (1987), ***Statues***, Paris, Flammarion, Collection Champs, p.22
« Nous nous souvenons de nos ancêtres, nous vivants et encore présents. [...] le terme d'immortalité, a un sens religieux, connu, mais aussi un sens historique. De génération en génération, le continuum du temps humain a tenu dans les siècles des siècles sans rupture ni solution. [...] Les cultures et les religions servent à la construction de cette séquence, à la poursuite du temps, à l'immortalité collective des groupes qui, par elles, créent leurs temps, à leur création continuée, à la production de leur histoire ou leur propre reproduction dans cette histoire».

CLOAREC Pierre (2012) ***Ceux qui restent / Farewell***, projet de diplôme ENSCI-Les Ateliers, Red Dot Award 2014, Paris, France

mement et infimement à l'*homme-vivant* qu'il était, font le lui un être singulier. Contrairement à une simple *figure*, il est, existe de façon personnelle, palpable, affective, émotive. Cela fait de lui une entité unique, différenciant un défunt d'un autre.

KWEI Kane, ***atelier de cerceuils sculptés***, Teshie, Ghana

[1] **THOMAS** Louis-Vincent (1991), *La mort aujourd'hui : de l'esquive au discours convenu*, Religiolioliques, n°4, p 1-28

[2] **BAUDRY** Patrick (1995), *Devant le cadavre*, Religiologiques, n° 12, p. 8
« Le corps du mort contient toute la mort en lui, en sa matérialité de corps, en cette pesanteur immobile qui gêne celui qui peut encore le regarder ».

B/ LE DÉFUNT, LE CADAVRE, LE TRÉPAS ET L'AUTRE CORPORITÉ

Le *défunt* contrairement à l'*Idée* possède un corps, une substance, une matière dans laquelle évoluer. Le *défunt*, différemment d'une idée qui meurt en s'évanouissant, se dilatant, disparaissant dans une forme de néant abstrait, absente de toute matérialité, meurt dans son corps même, dans sa substance. Elle se transforme, petit à petit change d'état, laisse place une autre, une nouvelle matérialité. Le processus de mort marque la chose visible, le palpable de l'existence.

La substance de l'homme, de l'*homme-mort* c'est le cadavre. Dans la mort cette masse est en état de transformation, désagrégation, décomposition. La couleur du corps change, l'odeur du corps change, la souplesse du corps change : plus blanc, plus froid, plus rigide. Ce qu'était le corps du vivant n'est plus tout à fait.

Malgré le fait que ce corps ne soit plus tout à fait ce qu'il était, il réside encore ici pour un bref temps, avant de disparaître, d'être mis hors de la vue par le processus d'inhumation ou de crémation. Cet espace, ce temps est transitionnel entre le monde des vivants et celui des morts. C'est un moment de receuillement, d'au-revoir durant lequel celui qui était en qualité de sujet n'est plus mais demeure dans un nouveau statut, celui de cadavre ou de restes mortels.

Réduire celui qui était *homme-mort* en cadavre permet de l'objectiver. En l'état d'objet, il peut être projeté en avant, mis à distance. Il peut être observé, surplombé, examiné, regardé, figé, fixé, comme une statue dans un musée ou disséqué, autopsié, soigné comme l'objet scientifique du médecin légiste ou du thanatopracteur[1].

Si le cadavre peut être l'objet du dégoût, du rejet[2] -celui de la décomposition, la désagrégation, soumis aux affres du temps- c'est aussi celui auquel -par ressemblance charnelle- on attribue encore la personnalité de l'homme qui

était vivant[1]. Le corps qui s'étiole est aussi le corps aimé et nettoyé, touché, caressé, effleuré et embrassé[2]. Le corps repoussant est tout autant le corps chérit. En y plongeant le regard, deux identités transparaissent : celle encore attribuée à l'être passé (l'ancien vivant) et celle de l'*être nouveau*, le défunt. Ce cadavre reflète l'ambivalence, les multiples facettes de la position du défunt : il est double au présent (mort et vivant), et multiple dans le temps : il était (le vivant), ne l'est plus complètement sans pour autant ne pas l'être du tout.

Baudelaire décrit un corps, un cadavre, une infâme charogne qui vit, qui trépasse[3] biologiquement mais aussi émotionnellement[4]. Malgré des manoeuvres, la transformation du corps de l'homme en cadavre reste inéluctable. Elle altère, modifie la perception des *vivants* sur celui qui était. Pour les proches, cela peut être potentiellement dangereux ou menaçant[5]. Qui est devant nous ? Qu'est-ce qui se trouve devant nous ?

Le corps, le cadavre est innomable[6], abjecte, *« obscène »* : *« il fait vasciller les capacités culturelles de la nomination et de l'institution de la vie »*[7]. Effectivement, comment parler, évoquer, nommer, désigner ce corps qui exalte la fluidité du défunt : à la fois être et chose, à la fois vivant et disparaissant, une chose et une autre, ni une chose ni une autre, un mort qui ne meurt pas ? Les mots manquent.

La société, les hommes, les proches se trouvent à éprouver la disparition, à faire l'expérience de la menace d'effondrement et du sentiment d'impuissance. Disparaître signifie avoir été pour quelqu'un, pour quelque chose. On ne peut avoir l'ambition d'incarner ce statut, cette place de disparu, qu'à condition de ne plus être ce quelqu'un ou ce quelque chose. Auparavant, il faut donc avoir été considéré. Puis il faut avoir perdu, avoir été dépossédé de cette considération (identité, statut, place, existence).

Lorsque le mort disparaît (il le peut puisqu'il a été), il laisse derrière lui une situation complexe. La société ne peut accepter ni son absence (néant), ni sa

1 **Ibid.**
« Le corps mort n'est pas le cadavre-objet, mais la personne qui se survit ».

2 **THOMAS** L-V., **op.cit**. p 1-28

3 **BAUDELAIRE** Charles (1857), ***Une Charogne***, Les Fleurs du mal, chapitre XXVII, vers 23-24
« On eût dit que le corps, enflé d'un souffle vague,
Vivait en se multipliant ».

4 **LARRIBE** Pierre (2007), ***Les Soins apportés au défunt***, L'Esprit du temps, ***« Etudes sur la mort »***, 2007/1 n°131, p.149
« Même s'il ne vit plus, le mort existe. Il existe pour ses proches, c'est une personne qui fait partie de leur histoire et par son corps inerte, il est encore là ».

5 **Ibid.** p.150
«Les transformations du corps qui vont altérer le défunt vont modifier pour les survivants la perception qu'ils ont de la personne défunte. On peut même imaginer que le mort devienne potentiellement dangereux ou menaçant pour ses proches».

6 **SERRES** M., op. cit., p.50
« Le cadavre devient vite cela qui n'a de nom dans aucune langue : ni le texte ne décrit ni l'image ne montre cet état-là. Le groupe exclut le chien mort avant qu'il ne devienne innommable, ne le voit plus, n'en parle plus, mais le revoit revenu comme outre ou momie sèche, conservable indéfiniment dans le vide froid. [...] Alors le groupe reparle de cette statue, comme d'une apparition».

7 **BAUDRY** P. (1995), op. cit., p. 5
« Le mort est obscène parce qu'innomable, parce qu'il fait vasciller les capacités culturelles de la nomination et du l'institution de la vie ».

présence (abjecte, informe). La communauté doit s'adapter. Sous la contrainte de cette situation non désirée, elle doit trouver la ressource juste pour parler de ce qui n'est plus. Elle doit pallier à ce trou, à cette absence[1], dessiner les mots qui manquent, restituer à chacun des partis (homme-vivant/ défunt/ communauté) une position acceptable au regard des autres[2]. L'ambition est double: situer « *celui qui n'est plus devant nous* »[3] , mort, tout en aménageant une sortie au vivant, celui qui « *quitte un monde* »[3] . En d'autres termes, il s'agit de confirmer l'*absence-présence* de l'un et de l'autre.

Finalement, l'enjeu n'est-il pas celui de la *présentation* ou de la *re-présentation*? Présenter, c'est-à-dire pouvoir nommer, désigner, rendre -effectivement ou mentalement- ici, mettre à la portée de, devant quelqu'un, rendre accessible. Assigner des termes, lieux, formes au défunt permet de l'inscrire (spatio-temporellement), de l'identifier et de le distinguer du vivant qui était présent. Le défunt n'est plus néant, il sera quelque part. On pourra le *trouver*, le désigner à partir de ces données. L'identité qu'il adopte n'est pas si lointaine de celle d'un vivant (un nom, date et lieu de mort/de naissance).

Dans la seconde partie de ce mémoire nous explorerons la façon dont le défunt est rendu présent, dont il est présenté.

1 **BAUDRY** P. (2005) op.cit., p.189
« La mort n'est jamais l'affaire de l'individu qui, pour quelque raison, s'absenterait du groupe dont il était membre. Elle concerne et provoque ce groupe même : non pas seulement la communauté de ses congénères, mais la culture où il vient, du fait de sa mort même, s'inscrire autrement ».

2 **BAUDRY** P. (1995) op.cit., p.5
« Un travail culturel se doit d'aménager la transition [...] et d'assurer ce faisant la séparation nécessaire [...] avec celui qui n'est plus. C'est-à-dire d'aménager le placement éloigné d'un proche qui n'est plus dans la proximité, et qui n'est plus le prochain. Il faut agir avec et contre ce «reste» où se confond la personne, avec ce corps qu'est devenu soudainement la personne morte. [...] C'est ce devenir marqué d'ambiguïté qu'il faut rituellement régler ».

3 **BAUDRY** P. (2005) op.cit., p.189
« Le mort n'est pas simplement celui qui n'est plus devant nous, mais la persone qui quitte un monde. Sa mort n'est pas simplement l'achèvement de son existence. Son existence se poursuit, ne serait-ce que parce qu'une sortie doit être aménagée ».

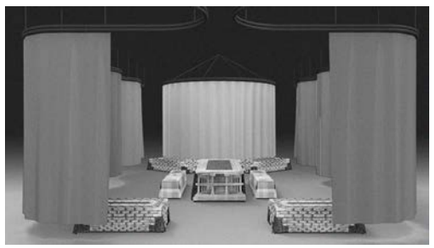

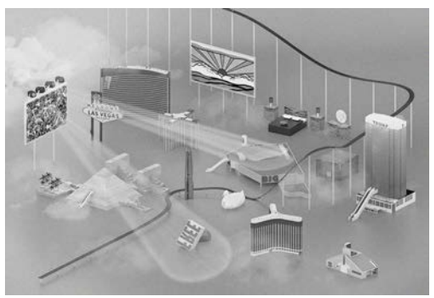

L'AHELEC Hugo, (2015), ***The Death show***, projet de diplôme, ENSCI - Les Ateliers, lauréat Audi Talents 2017, et ***American Showtime, Mytho-manies*** , mémoire de diplôme, ENSCI - Les Ateliers, Paris, France

« Faire quelque chose, [...] ce n'est pas agir sur la mort elle-même [...] c'est faire quelque chose pour l'autre, quand justement on ne peut plus rien faire d'utile ou d'efficace. [...] On ne peut, ou pas encore, parler de la mort et du mort. Sous le choc, alors que les mots manquent, les gestes prennent toute leur valeur ; ils semblent plus accessibles que la parole. Et ils permettent de tenter d'établir un rapport différent à l'événement, en particulier en sortant de la passivité absolue que la mort impose à ceux qui ne sont pas morts. Faire quelque chose quand la mort impose de ne plus rien pouvoir faire, c'est reconquérir quelque chose de l'ordre de l'humain, c'est résister à la mort.[...] Faire quelque chose pour ne pas être paralysé, arrêté, empêché d'agir par la mort, comme le mort lui-même. « On ne va pas le laisser partir sans rien faire… », entend-on parfois : n'est-ce pas parce que ne rien faire, ce serait être comme le mort ? ».

GUEULLETTE Jean-Marie (2008), ***La Toilette funéraire, Dernier des soins, premier des rites***, S.E.R, «Études», Tome 409, p. 465

1 **ARIES** Philippe (1997), ***L'Homme devant la mort***, Tome 1. Le Temps des gisants, Editions du Seuil, p. 201

2 **Ibid.** p. 202
«le désir des plus pauvres, même des esclaves, d'échapper à cet anonymat qui est la vraie mort, complète et définitive. Dans les catacombes, les humbles loculi, ou alvéoles destinées à recevoir les corps, étaient fermé de plaques qui comportaient souvent de brèves inscriptions et quelques symboles d'immortalité».

3 **Ibid.** p.215

Partie 2

La trace, construction et mise en relation

Qu'est-ce qui rend le défunt présent, présentable ? Accessible, visible, désignable ? Est-ce ce qu'il laisse derrière lui ? Une trace ? Un souvenir, un bien, une filiation ? Un monument, une construction en son hommage ? Des restes, des résidus ?

Commençons par le tangible : l'ouvrage commémoratif. Dressé pour transmettre à la postérité le souvenir d'une personne ou d'un évènement, pour imposer le souvenir de sa vie, des ses actions glorieuses ou modestes, un monument funéraire est un « *ouvrage d'architecture ou de sculpture* » selon le dictionnaire *Les Trésors de la langue française informatisée*. Elevé, édifié par une communauté, un groupe d'individus afin d'assurer la mémoire, le témoignage de la présence de quelqu'un, de quelque chose (personne, évènement), cet objet s'inscrit dans une démarche de transmission générationnelle : plus qu'aux bâtisseurs ils s'adressent aux descendants.

En lui-même le tombeau, le bâtiment s'il rend visible la sépulture, il ne permet pas l'identification du défunt. Cette fonction est occupée par les épitaphes, inscriptions ou *signa*[1]. L'inscription textuelle permet d'échapper à l'anonymat qui est « *la vrai mort, complète et définitive* »[2]. Pourtant, historiquement sa présence n'a pas été continue. En effet, le besoin, le désir de se perpétuer dans un monument visible resta longtemps discret ou le privilège des personnalités les plus remarquables. Encore, jusqu'au XVI et XVII ème siècle, les sépultures communes sont généralement anonymes. La présence des épitaphes, inscriptions nominatives, se re-inite au cours du XIIème siècle (la pratique existait dès l'Antiquité) : *« on va en quelques siècles du silence anonyme à une rhétorique biographiques »*[3]. La présence et l'accent porté sur les éléments épigraphiques (fiche

d'identité, interpellation du passant et prière d'intercession, formule pieuse, développement biographique, filiation) dépendent de la mentalité contemporaine. Ils sont variables, changeants à travers le temps et les époques. Il en est de même pour la symbolique et les pratiques liées au tombeau, à l'édifice commémoratif. Par exemple, au cours de la première moitié du Moyen-Age, la coïncidence entre le tombeau et l'emplacement du dépot du corps n'était pas primordial, une proximité relative pouvait suffire. En effet, le tombeau n'était pas perçu comme l'enveloppe du corps mais comme un premier logement provisoire. Effectivement, une fois la chair décomposée, les os séchés rejoignaient des charniers ou ossuaires. L'idée de concession à perpétuité est finalement récente.

Si l'histoire des hommes face à la mort est continue elle n'est pas invariable[1] : les pratiques funéraires ne sont pas immuables. Elles dépendent, sont relatives aux sentiments, conceptions qui animent les populations contemporaines.

S'enregistrer sur une matière impérissable semble avoir correspondu pendant des siècles aux sentiments des sociétés contemporaines. Le besoin de nommer, de rendre présentable le défunt reste primordial : comme nous l'avons évoqué à la fin de la première partie de ce mémoire, la présentation permet à la fois l'évacuation de l'homme qui était vivant ainsi que sa permanence, résurrection en un être autre, au statut de défunt correspondant à sa nouvelle actualité -qui il est, ce qu'il est désormais (*absence-présence*)-. Cependant, aux décennies où les termes anthropocène, collapsologie et empreinte écologique sont centraux, est-ce que le geste durable, impérissable doit prévaloir ? Est-il adéquate aux sentiments actuels ?

1 **Ibid.** p.227
« Le fait de garder mémoire né au Moyen-Age, du devoir religieux de conserver des gestes saints et voués à l'immortalité terrestre et céleste, étendu ensuite aux actes héroïques de la vie publique, a désormais gagné la vie quotidienne : [...] le sentiment de famille ».

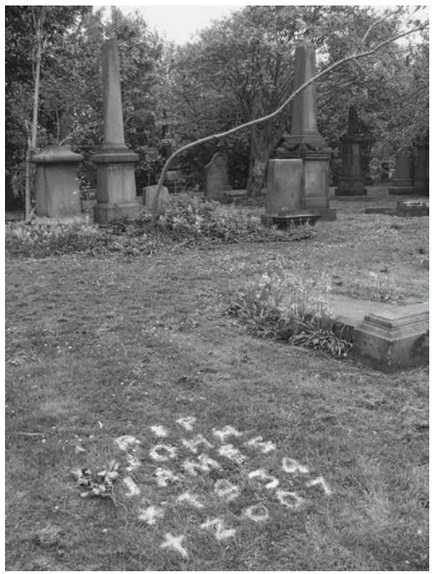

YDID STUDIO (2013), *Temporary grave monument, Grass monument, «a kit to make a temporary gravemarker»*, Deathstyle collection, Pays-Bas

1 **JAULIN** Robert (2011 [1967]), ***La mort Sara, L'ordre de la vie ou la pensée de la mort au Tchad***, Paris, Éditions du CNRS, Bibliothèque Terre humaine, 317 pages
Robert Jaulin expose la différence entre ***«bonne mort»*** et ***«mauvaise mort»*** : entre une mort collectivement réglée et une mort biologique individuelle, on encore entre une mort comme non-sens absolu qui provoque la mise en sens de la société et la perte de l'autre.

2 Ce propos serait certainement à nuancer, à préciser dans le cas du suicide ou de l'euthanasie.

ROSSI Aldo (1971), ***cimetière de San Cataldo***, Modènes, Italie

A/ FUNÉRAIRE, MORTUAIRE : FAÇONNER UNE ARTICULATION

Deux morts sont à distinguer, ou plutôt deux rapports à la mort. Comme les deux pans d'une même pièce, ils sont étroitement liés lors d'un décès humain. La distinction existe lexicalement : d'un côté on utilise le qualificatif *mortuaire* (ou *mortel*) et de l'autre *funéraire* (ou *funèbre*). On parle par exemple d'un *registre mortuaire*, d'une *chambre mortuaire*, d'un *dépôt mortuaire*, d'une *maison mortuaire*, d'un *drap mortuaire* ou d'une *marche funéraire*, de *pompes funèbres*, de *monument funéraire* ou d'*urne funéraire*.

L'adjectif *mortuaire* se rapporte à la mort en temps qu'*état*, celui de *funéraire* renvoie à ce qui est relatif aux obsèques, à la commémoration d'un décès, à l'ensemble des cérémonies accompagnant le défunt, soit aux *procédures* donnant forme à la mort[1]. On distingue le *fait biologique* de mourir de sa *mise en acte*, la mort que nous voyons -extérieure, fatale- de la mort que nous vivons -intérieure, émotionelle-, autrement dit, la mort que nous subissons de celle que nous formulons, celle qu'on nous donne et celle que l'on fait.

La mort biologique, ou *fait mortuaire* n'appartient pas à l'homme. Elle dépasse volonté et entendement. Elle met profondément en crise à la fois son identité physique -son corps n'apparaîtra plus tel qu'il était jusqu'alors- et son intégrité intellectuelle -incertitude face à ce qu'il en adviendra-. *Prédateur naturel*, effrayant, la mort biologique affiche ce dont l'homme n'a rationnellement pas connaissance.

Si le *fait mortuaire* est absolument involontaire[2] (subi), les *formes funéraires* résultent elles d'une profonde *volonté d'accomplir*. Elles se définissent comme des *artifices*, des conquêtes culturelles, expressions d'une distanciation vis à vis d'une situation pâtie.

La *mort funéraire* se construit à partir d'un «*refus de la mort comme fin*»[1]. La mise en place de dispositifs sensibles, symboliques, culturels permettent de dépasser la fatalité, l'altérité d'une mort biologique, d'une mort qui «*n'est jamais humaine*»[2]. Le langage, la formule culturelle convertie «*l'innomable ou le non-représentable en mouvement, en dynamique qui porte [...] le sens de la relation à celui qui va mourir ou qui est mort*»[3]. En d'autres termes, en étant construction (intention + artifice), la *forme funéraire* met à la portée de l'homme, du vivant, de sa conscience ce qui ne pouvait entrer jusque là dans son langage. Les limites de son entendement sont ainsi dépassées : ce qu'il ne pouvait atteindre -consciencieusement - l'est désormais, par l'action, par le *faire*[4].

Est-ce une forme de *transcendance* dans la mesure où il y a dépassement de l'entendement, de limites humaines ? L'objectif est-il de proposer une existence des fins du sujet, de l'homme en dehors, au-delà de lui-même au même titre qu'une *quête d'éternité* ?

La *quête d'éternité* traduit un désir, un besoin qu'éprouve le *Moi* de s'agréger à l'éternel afin de sauver son individualité fragile et menacée par le temps et la mort[5]. La notion d'éternité s'envisage, s'imagine à partir des catégories du temps (passé/ présent/ futur). Si le passé n'est pas source d'inquiétude mais plutôt d'un détachement car il est certain, la projection de l'individu au futur est source d'anxiété (par l'absence de sens et l'incertitude). Envisager l'éternité est un moyen de contourner cette menace : c'est la négation, le refus de la durée du temps, d'un temps fini.

La *promesse en l'au-delà* est un *stratagème* de lutte contre un temps futur inquiétant : il propose un temps sans fin. Elle vise à extraire, préserver l'individu des conséquences du temps : la disparition. L'individu ne meurt pas. Selon les principales religions, l'individu est projeté dans le continuum de la vie même selon le boudhisme ; à travers un *autre monde* (*Gan Eden, Jannah, Paradis*) selon respectivement le judaïsme, l'islam et le christiannisme.

1 **Baudry** P. (1995), **op.cit.** p.3
« [Elle] ne peut se fabriquer qu'à partir du refus de la mort comme fin, et de la construction culturelle de ce refus qui suppose de convertir l'innomable ou le non-représentable en mouvement, en dynamique qui porte jusque dans le dynamisme de la vie même, le sens de la relation à celui qui va mourir ou qui est mort.»

2 **Ibid.** p.4
«La mort n'est jamais humaine. Et l'humanité ne se conquiert culturellement que de s'en séparer, que d'installer la distance et la dynamique d'un échange symbolique entre vivants et morts [...]. Nos solutions peut-être maladroites [...] supposent le recours [...] à la répercussion sensible d'un dispositif»

3 **Ibid.** p.4

4 **GUEULLETTE** Jean-Marie (2008), *La Toilette funéraire, Dernier des soins, premier des rites*, S.E.R, «Études», Tome 409, p. 465
«Sous le choc, alors que les mots manquent, les gestes prennent toute leur valeur ; ils semblent plus accessibles que la parole. Et ils permettent de tenter d'établir un rapport différent à l'événement, en particulier en sortant de la passivité absolue que la mort impose à ceux qui ne sont pas morts. Faire quelque chose quand la mort impose de ne plus rien pouvoir faire, c'est reconquérir quelque chose de l'ordre de l'humain, c'est résister à la mort.»

5 **ALQUIÉ** Ferdinand (1943), *Le Désir d'éternité*, Presses Universitaires de France, 156 pages

Par ailleurs, la question d'éternité est intimement liée à celle du sens, une quête de sens, de réponse, de *Vérité* que l'homme cherche à opposer à l'angoisse du néant, à l'incertitude du futur, à l'inéluctabilité de la mort[1]. Les systèmes de sens traditionnels projettent le salut, le bonheur de l'individu au futur, à la fin des temps, au delà du temps terrestre[2]. Les recherches contemporaines de sens sécularisent la croyance et rapatrient le salut dans l'ici et le maintenant, c'est à dire au présent. L'immortalité (ou *a-mortalité*) est acquise par une transcendance du *Soi* imminente[3]. Quoiqu'il en soit il s'agit d'aquérir une autre existence.

Quelque soit la forme qu'adopte cette quête de sens, elle persiste à être de nature absolument eschatologique[4]. Il s'agit d'une croyance, elle engage ainsi une entité, l'individu à titre exclusivement personnel. Bien que pouvant être partageable (partage d'une foi religieuse par exemple), l'adhésion est une conviction individuelle. Elle n'est pas et ne sera jamais universelle.

L'*acte*, l'*action funéraire* adopte des formes diverses en fonction de l'espace-temps, des peuples et civilisations dans lesquels elle se trouve implantée. Sa présence permanente à travers les territoires et l'Histoire semble cependant montrer une universalité du besoin d'action, de considération dans la mort. Certains y voient la particularité, la caractéristique d'une *humanité*.

La *quête d'éternité* est construite sur un récit engageant la croyance. Il s'agit de proposer une *Vérité* garantissant l'immortalité de l'être. La *prise en charge funéraire* s'édifie à partir d'une *humanité*, c'est à dire d'un besoin profond, essentiel, d'une urgence à transformer, s'approprier une *donnée extérieure, naturelle, fatale*. L'importance n'est pas la réponse, le savoir, la croyance donnée sur le devenir post-mortem, mais l'inclusion d'une donnée innomable dans la cosmologie individuelle et collective.

Dans la mythologie grecque, Antigone se bat pour donner une sépulture à son

1 **AUBERT** Nicole (2008), ***Les Nouvelles quêtes d'éternité***, S.E.R, «Etudes», Tome 408,p.197-207

2 **Ibid.** p. 198-199
«Le seul point commun entre ces deux grands systèmes porteurs de sens qu'étaient la religions traditionnelles et sa version sécularisée, celle des grandes idéologies, est que le salut de l'individu, ou son bonheur, était projeté à la fin des temps : au delà du temps terrestre et dans «l'autre monde» dans le cas des religions (catholique, notamment) ; après l'avènement des lendemains qui chantent dans un monde transformé par la victoire du prolétariat dans le cas de l'idéologie marxiste, par exemple.»

3 **Ibid.** p.207
«Transcendance de soi, multiplication de soi, éternité de soi : les formes contemporaines du dépassement de soi pour échapper à la finitude sont multiples et s'expriment dans des registres très divers. Elles sont l'expression d'un renouvellement profond de la recherche de sens, qui se joue désormais dans l'exploration des confins ultimes de soi-même grâce à une poussée à l'extrême ou à une volée en éclats des limites corporelles.»

4 **Ibid.** *p.207*
«Tous ces témoignanges s'apparentent à un discours religieux, dans lequel la croyance en la survie d'un esprit éternel se substitue à celle de la survie de l'âme [...] L'aspiration à l'immortalité est la même [...] : puisque c'est le corps qui contraint à la mort, c'est en s'en débarrassant que l'individu pourra accéder à la vie éternelle.»

1 **LAUFER** Laurie (2002), ***Quand le lieu de sépulture est un reste du disparu***, L'esprit du temps, «Champ psychosomatique», pages 113 à 127, p.113

frère, chose que Créon, roi de Thèbes, ne veut lui accorder car il considère ce dernier comme un traître à la patrie. Il ne mérite pas d'être enterré selon les normes : il n'aura ni tombeau, ni lamentations. Son cadavre doit rester à la proie des charognards, abandonné à terre. Polynice ne peut pas, ne doit pas rester sans sépulture : dans la mythologie grecque, les rites funéraires doivent être accomplis tant pour le repos des morts que pour empêcher la colère des dieux (alimentée par la souillure d'un corps sans sépulture). Antigone ne peut accepter un tel traitement. Elle revendique ainsi l'obligation morale d'enterrer son frère : en temps que femme de la maisonnée et selon «*lois immuables et non écrites des dieux*» elle doit accomplir les premiers rites dus aux morts. À défaut de procéder à toutes les étapes des funérailles selon l'usage, Antigone répand une fine poussière sur le corps de son frère, afin d'endiguer la souillure laissée par un cadavre sans tombeau. En procédant à ce geste funéraire, Antigone se condamne elle aussi à l'exil de la cité. Créon cédera finalement et ordonnera l'inhumation de Polynice après le triple suicide de son fils, de sa femme et d'Antigone.

Pourquoi Antigone est-elle *obligée* d'agir ? Son geste montre la considération qu'elle éprouve envers son frère. Dans la mesure où il est intentionnel, aussi infime soit-il le geste dépeind une estime (même lorsqu'elle est méliorative) d'un individu, d'un groupe envers un autre. Sans réponse, il affiche le silence de celui qui ne peut plus parler et exhibe la réalité dans laquelle il doit désormais être admis : Antigone reconnaît son frère comme mort.

Dans ce sens, ne pas agir est-ce n'accorder aucune considération à l'autre ? Ne pas le reconnaître, nier la personne qui était et qui est désormais ? Un mort sans sépulture est-il mort (socialement parlant) ? Il n'a pas la reconnaissance de ses pairs. La question se pose particulièrement lors d'une disparition : sans corps, sans objet, quelle preuve y-a-t-il du silence absolu de l'autre ? Doit-il être reconnu comme mort, vivant ou temporellement absent ? Il guette au-dessus du disparu, celui à qui l'on ne peut donner de sépulture la «*tentation de l'er-*

MULLER Léonce (1909), ***«Cathédrale du silence»***, 8 étages, 190 000 résidents, cimetière Saint Pierre, Marseille, France

rance, du revenant, du fantôme habitant mille demeures»[1]. Il *vagabonde* : ni mort ni vivant.

On peut déceler dans la définition d'une sépulture une tension entre le traitement donné au corps et le témoignage de la situation. Une sépulture est un lieu de déposition : l'espace où le corps est physiquement laissé et lorsque l'on entend *déposer* sous son exceptation juridique, l'acte de parole témoignant de l'évènement.

La psychanalyse freudienne parle d'une «*épreuve de réalité*». Il s'agit d'accepter le verdict, dans le cas présent de faire face à la désormais non-existence du sujet/objet. La réalité est examinée, le geste est le constat qui porte à la conscience cette réalité.

Nous pourrions proposer un parallèle avec un sentiment cartharsique, terme employé suivant la perspective psychanalytique de sa définition (le rapprochement avec le théâtre dramatique antique semblant plus éloigné). Par l'extériorisation de crises émotionnelles vécues, cette méthode thérapeuthique envisage de soulager des maux du patient. L'ambition est de réparer l'évènement traumatique par la libération de la parole : l'extériorisation, l'expression des passions. La décharge émotionnelle produite par la sublimation des pulsions (processus pouvant être émotionnellement violent) doit permettre la prise de conscience du sujet vis à vis de la situation, de l'évènement vécu. Le sujet se libère d'un refoulement. Cela peut aboutir à un véritable processus de «*parlaboration*» de l'évènement, c'est-à-dire son intégration par les moyens du langage dans l'histoire du sujet.

La cure, la thérapie psychanalythique vise à remémorer un évènement traumatique du passé. Le caractère catharsique du *geste funéraire* serait lui à considérer au présent dans la mesure où sa mise en place ne s'effectue pas a posteriori de l'évènement traumatique (décès) mais généralement dans un délais proche de l'immédiat.

Sur un plan anthropologique, l'enjeu de l'*acte*, l'*action funéraire* diffère. Il ne s'agit plus de prolonger une individualité à travers une matière éternelle ou une promesse, ni de rationnaliser, de canaliser la perte ayant lieue ou d'évacuer, d'exulter, d'exprimer le sentiment de douleur y étant lié : «*ce qui est en jeu fondamentalement c'est l'articulation de la vie et de la mort*»[1]. Plutôt que de régler, d'*apprivoiser*[2] la mort ou la vie, les vivants, les endeuillés eux-mêmes, l'enjeu est de façonner l'*idée de mort*[3] . C'est-à-dire, mettre en place, établir l'articulation, l'imbriquement entre ces différentes entités : *régler le voisinage* ou organiser la co-existence entre *vivant(s)/défunt(s)/environnement(s)*. C'est un jeu de constructions, de connexions, de liaisons, de combinaisons, d'arrangements entre des données environnementales, biologiques, sociales, psychiques, symboliques. Ces données ne s'opposent pas : la culture ne s'oppose pas à la nature[4], la vie ne s'oppose pas à la mort, une *mort funéraire* ne s'oppose pas à une *mort biologique*. Elles sont continuités en fonction des perceptions qui en sont faites.

M. Serres parle de ces liaisons sous le terme de *fondation*[5]. Ces acteurs prennent les noms «*d'objet, de mort et de sujet*». Selon ses dires, ces fondations sont unies sur un *gisement*. Considérée comme une *statue*, le *gisement* met en relation une face «*visible et lisible*» avec une «*illisible et silencieuse*». Quelle est la nature de ce *gisement* fondamental, premier ? «*Grossièrement ou exquisément ouvré*», cela semble être un objet, un construction, un monument. «*Recherchées dans les voyages ou les fouilles*», peut-être est-ce une trace, un reste, une empreinte de celui qui était ?

1 **BAUDRY** P. (1995), **op. cit.** p.3

2 **Ibid.** p.8
«*C'est à dire non pas d'aller apprivoiser quoi que ce soit, mais d'installer entre soi et la mort une distance fragile et vivante qui n'a d'autre sens que celui de porter tout le sens d'une humanité construite devant l'inhumanité de la mort*».

3 **Ibid.** p.2-8
« L'idée de mort n'est pas seulement ce qui permet d'en rejeter l'avènement à la fin de l'existence. Cette idée présente en la vie indique la présence de la mort dans la vie ».

4 **DESCOLA** Philippe (2010).*L'écologie des autres, L'anthropologie et la question de la nature*, Versailles, Quae éditions, collection Sciences en question, 110 pages

5 **SERRES** M., **op.cit.** p.48
«La première fondation, celle de la collectivité, met en relation le sujet avec la mort. La deuxième fondation, dont nous ne savons pas si elle précède ou suit la première, en découle ou l'approfondit, met en relation la mort avec l'objet. L'une fait voir la face visible et lisible, puisque les langues à l'envi le décrivent, l'autre la face illisible et silencieuse, invisible, d'une instance fondatrice, qui n'a de nom dans aucune langue et qui assemble les instances que nous découpons sous les trois noms d'objet, de mort et de sujet. Ce gisement fondamental unit ce qui gît devant. Objectivant le sujet, la mort lui donne l'objet à condition qu'il le travaille. Comment nommer ce gisement, cette instance stable, sinon une statue ? Bloc inerte posé là, silencieux, tumulaire, funéraire, grossièrement ou exquisément ouvré, prenant parfois la forme d'un corps, produit par nous, extérieur à nous … qui se dresse sans precession au bout de toutes les origines, recherchées dans les voyages ou les fouilles. Statues première, tacite, conditionnelle, objective, subjective, mortuaire ».

B/ LA TRACE, LE RESTE, L'EMPREINTE ET L'OBJET TRANSITIONNEL

Une trace est une suite de marques, de signes laissés par le passage de quelqu'un. Ainsi, c'est ce qui subsiste de quelque chose, de quelqu'un du passé[1]. Cela peut prendre la forme d'un débris, d'un vestige, d'une marque physique ou morale d'un événement, d'une situation, d'une personne. Un reste, une empreinte n'est-ce pas aussi ce qui subsiste, ce qui était ?

Un reste est un résidu, une part, une partie qui constituait un tout, un ensemble avant sa disparition, sa soustraction, son retrait. C'est le résultat d'un ensemble auquel on a retranché une partie, l'élément substituant d'un tout dont l'intégrité ou la totalité n'a pu être conservée. Le reste garde au présent, expose sous l'apparence d'un fragment, d'un *bout*, d'un échantillon une chose passée.

Troisième terme pour désigner une chose restante et passée : une empreinte. Une empreinte est une marque pratiquée en creux ou en relief par un objet, un corps que l'on presse sur une surface. C'est le relevé d'une forme. L'empreinte fait signe par le vide, par l'absence : c'est la contre-forme de ce qui est passé. La trace d'un pied dans le sable est l'opposé de ce pied. Le pied passé est perceptible par le vide qu'il laisse derrière lui ou plutôt par le sable qui dessine ce vide. Ce vide montre l'absence, le passage : ce qui était et qui n'est plus et pourtant est toujours là *en creux*.

Le reste est actif par un retrait de matière ; l'empreinte par un repoussement de matière. Le reste est une substance, une matière du passé dans un monde présent. L'empreinte est une forme, un dessin du passé dans un monde présent. Le terme de trace est l'entité globale, la catégorie lexicale englobant les deux notions précédentes, désignant un objet résiduel relatif, rattaché à un autre passé.

[1] Selon le dictionnaire *Les Trésors de la langue française informatisée*, une trace est :
«A/ Une suite d'empreintes, de marques laissées par le passage de quelqu'un, d'un animal, d'un véhicule ; chacune de ces empreintes ou de ces marques. […] Preuve matérielle […] Sillage […] Ce qui subsiste […] Suivre quelqu'un à la trace : Suivre quelqu'un en se guidant sur ce qu'il a laissé derrière lui.
B/ Marque physique, matérielle laissée par quelqu'un ou quelque chose sur, en quelqu'un ou quelque chose. […] Impression […] Mode d'inscription des images perceptives dans le psychisme.[…] »

Une trace qu'elle soit un reste ou une empreinte, à la fois, fait résider au présent ce qui était et rend visible ce qui n'est plus. Temporellement sa lecture peut-être double : aiguillée, appuyée vers le passé ou le présent. Ces trois termes sont intéressants par leur capacité partagée à garder actuel ce qui s'est absenté, à laisser à la postérité un indice de ce qui était. Leur présence laisse apparaître ce qui disparaît au moment de la disparition et ultérieurement. Ils interrogent la façon dont ce qui n'est plus substiste, reste visible, accessible, présent. Ils dessinent les contours de ce qu'il y avait.

L'idée d'une présence qui s'illustre par le vide peut être expliquée à l'aide de la sculpture, l'*Objet Invisible* d'A. Giacometti, plus particulièrement les mains de cette dernière. La figure de ses yeux écarquillés nous scrute, cependant notre regard est attiré lui par ce qui se trouve au bout de ses bras pliés, entre ses doigts effilés, à savoir rien. Les mains semblent tenir un objet absent ou plutôt immatériel, invisible et pourtant le regard le perçoit[1]. Il est omniprésent, palpable. Cela est possible par le contour que définit les mains, par le jeu entre les formes vides et pleines.

La trouée du volume, la transparence, le négatif, le creux, le vide est dense, pesant, matériel : c'est une puissance active, expressive qui en rendant visible l'intérieur de la sculpture, permet l'interpénétration, l'interférence le chevauchement, le croisement de deux espaces, intérieur et extérieur, matériel et immatériel.

Cependant, l'enjeu de la prise en charge funéraire est-il de «*faire substituer*», «*rester là*», «*garder là*», *perdurer* sous forme d'une partie ou d'un autre ce qui était ? Ou bien s'agit-il plutôt de «*présenter*», de trouver la «présentation convenable, adaptée» ? C'est-à-dire, comme nous l'avons exposé précédemment, plus que de garder, de conserver présent, il s'agit de trouver l'articulation juste entre ce qui était et ce qui est désormais, entre le disparu, le restant et le nouveau.

1 **MEREDIEU** Florence (2011), *Histoire matérielle et immatérielle de l'art moderne & contemporain*, Larousse *L'espace, le vide*, p.513-515

GIACOMMETTI Alberto (1934-1935), *Objet invisible*

Par articulation nous entendons l'élément par lequel deux *choses*, deux *objets* deux individus s'unissent, se lient, entre en relation l'un avec l'autre. C'est le point au niveau duquel s'effectue à la fois l'union et la séparation : une transition. En mécanique, le terme désigne un assemblage permettant à deux pièces solidaires de conserver l'une par rapport à l'autre une certaine faculté de mouvement. En raccorchant cette définition à notre sujet, nous pourrions dire que l'articulation à établir entre vivant/défunt, défunt/mort, vivant/mort doit permettre l'interaction entre chacun tout en conservant une certaine autonomie, individualité d'existence (ce n'est pas parce que l a vie est liée à la mort qu'elle en dépend et vice versa). Chacun des sujets conservent une certaine liberté de mouvement.

Un objet transitionnel[2] n'est ni une *chose* qui était ni une qui est : c'est un intermédiaire, une articulation qui relie une *chose* à une autre. Il n'existe non pas pour être ou représenter celui qui n'est plus, invisible (disparition du vivant) ou ce qui est toujours mais n'est pas visible (existence mentale du défunt, par exemple). La valeur fonctionnelle de l'objet transitionnel n'existe qu'à partir du moment où une intention lui a été attitré : celle de créer un continuum entre un monde matériel (vivant, terrestre, environnant) et immatériel (psychique, symbolique,mémoriel) . Un jeu de miroir, d'interférences entre ce qui peut être vu et ce qui ne peut pas l'être a lieu. Au même titre qu'un *postier,* il distribue, établi le contact entre deux intermédiaires mis à distance.

Une matière, un corps, un objet, tout dispositif substanciel en temps que support peut construire cette médiation. Les propriétés matérielles, terrestres du support choisi se verront insufflées une deuxième dimension : immatérielle. Cette dernière, en parallèle de la première devrait permettre d'établir le pont, ou *porte*[1] suivant les termes de M. Serres : entre un monde et un autre, entre vivants à ceux qui ne sont plus, entre données matérielles et culturelles.

Nous utiliserons l'art de l'icône[3], tel qu'il a été codifié à partir du VIIème-VIIIème siècle pour illustrer le fonctionnement de ce support. L'art de l'icône ne tente

1 **SERRES** Michel (1987), ***Statues***, Paris, Flammarion, Collection Champs, p. 90
« Notre monde se receuille en des lieux esssentiels, poches, plis, sommets, fonds de cratère, portes pour un autre monde, ouverture sur les choses. [...] Une porte ouvre ou ferme un seuil tenu pour tel parce qu'en ce lieu une loi se renverse : en deça règne telle règle, au-delà commence un autre droit, de sorte que la porte appuie ses battants sur une ligne neutre où les deux législations s'équilibrent et s'annulent comme sur le fléau plein d'une balance. Ainsi un col amène à zéro la côte et la chute. Le site singulier ne particpe ni à ce monde ni à l'autre ou il appartient aux deux ».

2 **WINNICOTT** Donald (2002 [1971]), ***Jeu et réalité: l'espace potentiel,*** Trad. de l'anglais par Claude Monod et J.-B. Pontalis. Préface de J.-B. Pontalis Collection Folio essais (n° 398), Gallimard, 288 pages

3 **MEREDIEU** F. **op.cit.** , *Matière et matériaux dans l'art et le monde classique*, p.34-36

INTERLANDI Pia (2013), ***Garments for the grave***, Australie

pas de remplacer des propriétés incarnées, matérielles par d'autres : il sublime ces dernières propriétés en reportant *par-dessus*, *en parallèle* des propriétés immatérielles, spirituelles. L'action consiste à dédoubler la portée du support: utiliser la matière visible, pour rendre visible, ce qui justement ne l'est pas. Il s'agit de transposer un monde supra-sensible à travers l'ensemble des éléments du monde sensible. Le but recherché est de mettre en exergue plusieurs dimensions co-existantes, de nature plus ou moins palpable.

Ainsi, suivant cette conception, la matière, au delà de sa pesanteur peut posséder une autre réalité, dûement attribuée, attitrée[1] : en complément d'une réalité terrestre, de propriétés visuelles, tactiles, techniques, de ce qui la rend tangible, la matière peut exister au sein d'une réalité immatérielle, spirituelle. En fonction du champ, qu'il soit profane ou religieux, par exemple, de la cosmologie dans laquelle ce support, cet objet transitionnel est intégré l'une ou l'autre des deux dimensions de façon plus ou moins prédominante.

Au cours du XXème siècle, la lecture qui était faite de la matière a été profondément ébranlée par la science : les connaissances de la physique ont vidé la matière de sa substance[2]. Elle est devenue un vide, espace sans contenance. Comment au coeur du *vide*, du *néant* l'existance impalpable, mais bien réelle d'un défunt peut perdurer ? Sur quoi faire reposer les articulations entre les différentes *réalités* lorsque celle sur laquelle reposait les liaisons jusqu'alors a été dissoute dans une non-forme, un vide fondamental ? Comment une société dans laquelle l'absence de l'être semble inenvisageable, peut s'appuyer sur ce qui justement n'est qu'absence (le vide étant absence de subtance par définition) ?

Cela laisse sans doute plus de place pour une abstractivité des supports de communication, des objets transitionnels ? Ou bien est-ce l'occassion de défendre une re-concentration de la forme symbolique, du geste funéraire au moment de la prise en charge du corps, du cadavre qui devra toujours avoir lieue ?

1 **MANZINI** Ezio (1989), ***la Matière de l'invention,*** Editions du Centre Pompidou, Paris, p.16
«Dans le passé, les matériaux constituaient une sorte de langage : un ensemble discret de supports signifiants auxquels leur longue présence dans des contextes environnementaux culturellement connotés avait attribué un signifié stable et profond».

2 **THUAN** Trinh Xuan (2006), ***La Plénitude du vide***, Albin Michel, Collection A.M. GD Format, 352 pages

CONCLUSION

Ce que font les morts et les vivants

Face à des positions s'inquiétant d'une part d'un manque de disponibilités dans les cimetières, d'autre part constatant la croissance du nombre de crémations ou encore s'intéressant à des alternatives à la transformation *traditionnelle* des dépouilles -afin notamment d'*optimiser* du temps et de l'espace-, nous posions la question de ce qui était, ce qui doit être laissé après un décès. Entre ces préoccupations rationalistes, éthiques et environnementales, nous avions formulé la problématique suivante : «*Doit-on, peut-on (encore) laisser une trace d'un défunt ?*»

La première partie du mémoire s'attache à explorer la notion de défunt : la complexité et l'ambiguïté dans laquelle se trouve celui qui vient de mourir. Il est à la fois absent et présent, ni mort, ni vivant et pourtant mort et vivant. Le défunt n'existe qu'à travers l'*Autre* qui l'entretient. Les facultés d'actions et d'intéractions dont il dispose dépendent de ce dernier. Le terme met en évidence à la fois la disparition d'un être et sa persistance.

Pour un bref délai, le défunt laisse derrière lui une dépouille, un cadavre. Autant objet que sujet, le corps synthétise la complexité du statut de défunt. D'un côté, il est chéri à la hauteur de celui qui vient de mourir et de l'autre, il suscite le rejet, le dégoût, de par la transformation, la dilatation, la décomposition irrémédiable de la matière qui le compose. Cette oscillation le rend innomable. Il fait vasciller l'institution de la vie, les capacités culturelles de la nomination. Cependant, la société ne peut rester face à ce vide, ce néant qui la confronte à l'effrondement de son organisation.

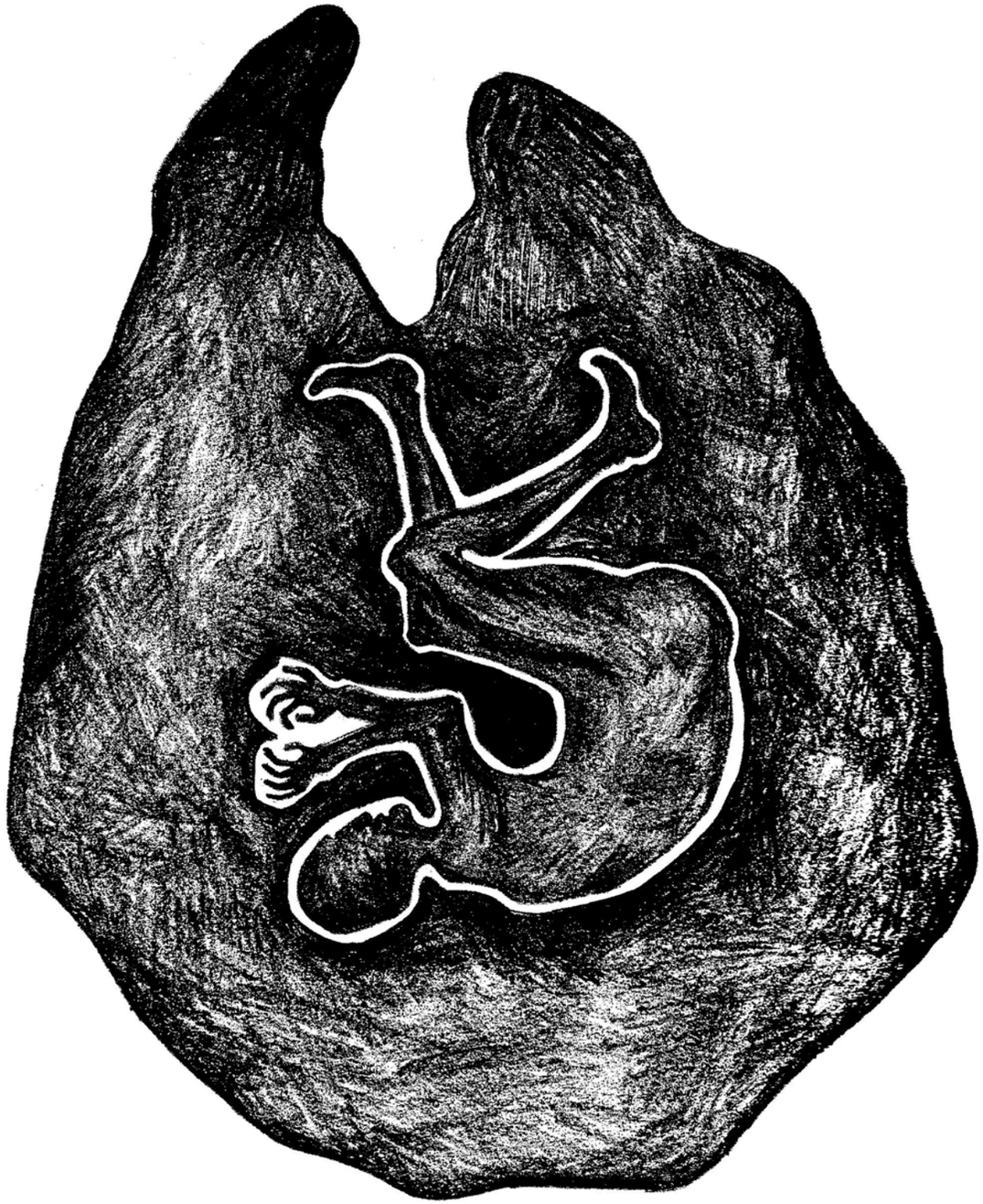

La second partie du mémoire s'intéresse à l'introduction ou re-introduction, présentation ou re-présentation du défunt au sein de cette société. Des dispositifs sont mis en oeuvre afin de rendre présent, donc accessible, nommable, désignable celui qui met exergue les limites individuelles et collectives. Le geste, le dispositif permet d'éviter la parole.

La re-présentation du défunt, par le biais de dispositifs de formes est constant à travers l'espace et le temps. Les formes empruntées sont quant à elles variables. Elles dépendent des sentiments des sociétés contemporaines. La permancence d'une prise en charge montre l'universalité de l'incapacité à considérer l'évènement du décès dans sa forme, sa disposition la plus «*naturelle*» : telle qu'elle est donnée, telle qu'elle apparaît. Lexicalement, une distinction est faite entre deux rapports à la mort. D'un côté, le terme *mortuaire*, va être désigné un *état de mort* et de l'autre, celui de *funéaire*, une *formulation de la mort* : une mort biologique et une mort culturelle, une mort subie et une mort instaurée.

La *formule funéraire* met à portée de conscience une donnée fatale, qui jusqu'alors ne pouvait être atteinte, entrer dans le langage. Est-ce une capacité de *transcendance* ? Peut-on la rapprocher d'une *quête d'éternité* qui de même cherche à dépasser les limites de l'entendement du sujet (par une négation d'un temps continu). Etant croyance, elle repose sur un engagement individuel et une quête de Vérité. La *démarche funéraire* ne cherche pas le sens, son fondement est l'action, l'urgence à agir. Dans la mythologie greque la sépulture de Polynice met en exergue la nécessité, de produire *quelque chose*, un geste signifiant. Ce geste sans réponse affiche le silence, l'inertie, la passivité du défunt: la réalité au sein de laquelle il est désormais. L'absence de geste dépeind un manque de considération, d'estime du défunt : sa réalité n'est pas constaté. Celui qui n'est pas reconnu flotte, erre alors dans un entre deux-mondes sans place.

Cette première acceptation considère le *geste funéraire* comme un constat. La psychanalyse freudienne parle d'une «*épreuve de réalité*». Il s'agit de faire face

au verdict, dans le cas présent : la non-existence du sujet/objet et sa perdurance sous une autre forme.

Sur le plan émotionnel, un parallèle avec le sentiment cathartique semble pouvoir être établi. Le *geste funéraire* extériorise des émotions cristallisées par l'évènement traumatique du décès. La cure catharthique telle qu'elle est psychanalytiquement définie aspire à atteindre des maux du passé alors que le *geste funéraire* tenterait d'intervenir au cours d'un évènement immédiat.

D'un point de vue anthropologique, le *geste funéraire* peut-être perçu sous les traits d'un dispositif articulant des données biologiques/environnementales, sociales et culturelles/symboliques. Il façonne la co-existence, «*régle le voisinnage*» entre vivant(s)/défunt/(s)/environnement(s). M. Serres désigner la construction de cette articulation par le terme de *fondations*. Elles reposent sur un gisement qu'il nomme *statue*.

Les derniers paragraphes de ce mémoire s'intéressent à la nature de ce *gisement*. Les notions de *reste*, *empreinte*, *trace* et *objet transitionnel* sont parcourues. Le terme de *reste* correspond à un résidu, un fragment, un échantillon laissé par un ensemble aujourd'hui disparu. Une *empreinte* est une marque en creux laissée par le passage d'une *chose* (personne, objet). C'est une contre-forme qui par le vide, laisse apparaitre les contours de ce, celui qui est passé. Le terme de *trace* désigne l'ensemble des objets résiduels (dont le *reste* et *l'empreinte*). Ces objets présents rendent visibles un élément qui n'est plus. Ils gardent actuel, font substituer ce qui s'est absenté. L'invisible, l'absence, le manque sont illustrés par leur présence : l'immatériel par le matériel.

Cependant, plus que la perdurance du passé, l'enjeu de la prise en charge funéraire que nous avons précédemment définie est l'articulation, la *co-existence* de données environnementales, sociales et culturelles (vivant/défunt, défunt/mort, vivant/mort). La notion d'*objet transitionnel* semble correspondre avec plus d'exactitude au terme de *gisement* avancé par M. Serres. Un *objet transi-*

tionnel n'est ni un chose qui était ni une qui est : c'est un intermédiaire, un véhicule, un pont instituant un continuum entre les différentes réalités, données. La signifiance de cet objet joue de l'imbrication de différentes dimensions: intentionnellement, le caractère subtanciel du support est employé afin de mettre en relation des univers sensibles et supra-sensibles.

Nous arrivons au terme du corps de ce mémoire en interrogeant les conséquences de la disparition du caractère substancielle de la matière ayant eu lieu au cours du XX ème siècle. L'évidement, la dématérialisation de la matière a sans doute une conséquence sur le façonnement de l'articulation des données du monde, sur l'approche, l'appréhension du défunt.

Nous conclurons sur les termes suivants :

À la lumière du chemin entrepris par notre réflexion, nous constatons que l'enjeu n'est pas réellement celui de savoir si *«on peut ou on doit (encore) laisser une trace d'un défunt»*. Tout d'abord car *on* ne laisse pas de trace du défunt, c'est lui même qui la laisse. *Nous* l'entretenons. Cependant, il est à *nous* de façonner, de régler l'intéraction avec ce dernier : d'*(encore)* faire les médiums donnant lieu à sa reconnaissance, sa présentation. Il est par ailleurs intéressant de noter que les supports employés ne sont pas immuables à travers le temps et l'espace. Seul persiste l'intention du geste.

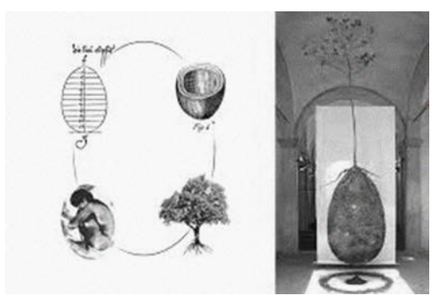

BRETZEL Raoul & **CITELLI** Anna (2015), *Capsula Mundi*, Italie

1 Nous faisons ici référence à la PARTIE 2 - A/ Funéraire, mortuaire : façonner une articulation

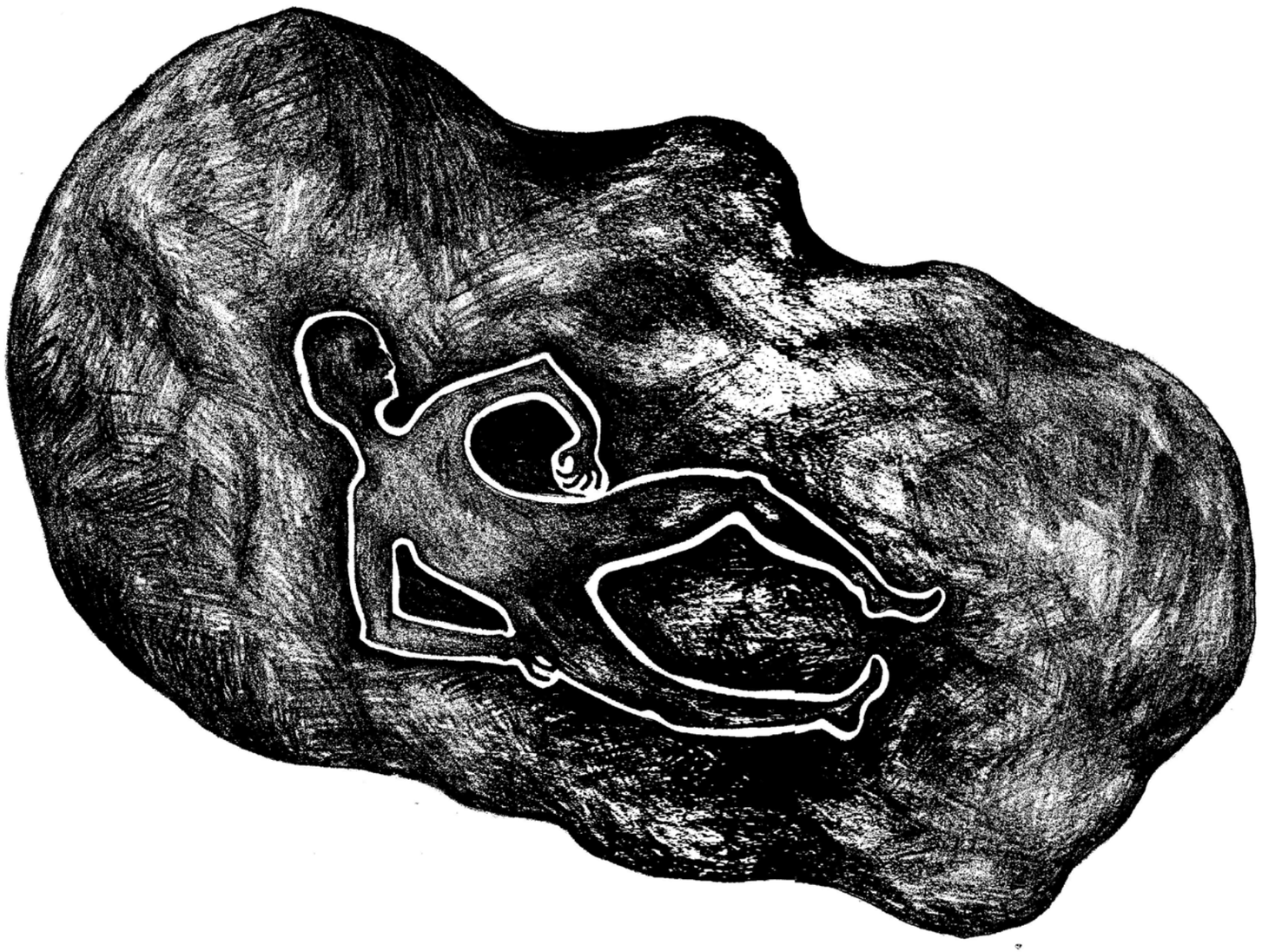

OUVERTURE

Un designer chez les morts ?

Si l'on situe l'action du design, du designer strictement au niveau des problématiques ergonomiques et esthétiques, un designer pourra certainement trouver une place au sein du champ funéraire. Il est en mesure d'améliorer, d'optimiser l'ergonomie du matériel ou d'en ré-écrire l'esthétique : il pourra faciliter le transport d'un cerceuil, en changer plus ou moins la forme, aménager un espace de cérémonie ou encore mettre en place un service d'informations et d'accompagnement des proches. Ces interventions seront certainement bénéfiques. Elles répondront certainement à des problèmes *réels*, concrets. Cependant formulées ainsi, elles semblent satisfaire uniquement les *besoins mortuaires*, c'est à dire ceux liés au *fait* de mourir, le premier versant d'un décès[1].

Or, pour que la prise en charge d'un décès, de la mort, d'un défunt, ait lieu correctement les gestes, actions mis en place ne doivent se réduire au pragmatisme. L'installation d'une distance entre *mort-défunt*, *mort-vivant* et *défunt-vivant* nécessite l'intervention du second versant de la mort, absolument non-rationnel et pourtant essentiel : il est rationnel d'exprimer le besoin d'une absence de rationnalité. La *formule funéraire* fait appel.

Cependant, si le design, le designer est certainement capable de répondre aux problématiques rationnelles du décès, est-il capable non pas de prendre la place d'une entité donneuse de sens et de procéder à des choix non-rationnels tout en travaillant dans la nuance en proposant des réponses qui prennent en charge complémentairement les deux versants d'un décès humain ? A-t-il les outils, capacités et compétences, peut-il, doit-il, est-ce son rôle de mettre en étroite corrélation ergonomie et esthétique, sémantique et institutionnalisation sociale ? Est-ce qu'un designer, peut développer en plus de ces activités

ergonomiques, esthétiques, sociales, etc une activité sémiotique et spirituelle ? En respectant une posture laïque, peut-il créer ou emprunter un sens à vocation spirituelle ?

Plus globalement, la problématique que soulève les précédentes interrogations concerne la place que peut, que doit occuper ou pas, une dimension *spirituelle*[2] dans un travail de design. Le designer est-il, peut-il relier : *monde corporel et monde spirituel* ?A-t-il la qualité pour traduire une vie de l'esprit ?

Dans ce mémoire, nous ne pourrons malheureusement ni développer, ni répondre à cette question. Bien que ni l'in ni l'autre ne sont proprement des productions appartenants au champ du design, peut-être que la réflexion pourrait s'engager par la lecture *Du spirituel dans l'art et dans la peinture en particulier* [1] croisée à une analyse du travail et de l'environnement du groupe des Shakers dûement imprégné de théologie ?

[2] La notion de spiritualité telle qu'ici évoquée ne se réfère aucunement aux activités religieuses, dogmatiques ou normées. Elle est entendue suivant un point de vue philosophique, comme la qualité de ce qui relie, met en perspective, rattache des formes, des êtres, entités immatérielles et matérielles, incarnées et de désincarnées, habitées par un corps ou sans corps.

[1] **KANDINSKY** Wassily (1988) [1911], ***Du Spirituel dans l'art et dans la peinture en particulier***, Gallimard, Folio. Essais, 210 pages

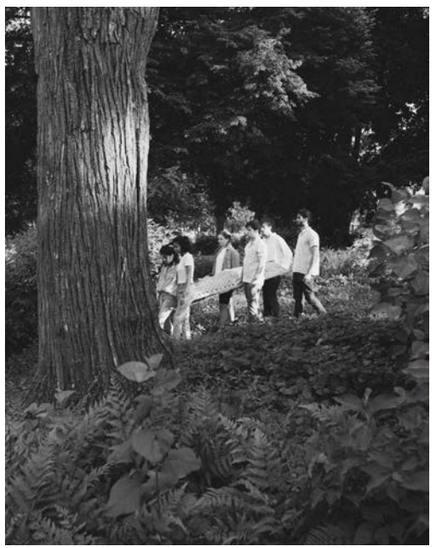

GARFIELD Shaina (2019), *leaves, «sustainable coffin»*, États-Unis

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages :

ALQUIÉ Ferdinand (1943), ***Le Désir d'éternité***, Presses Universitaires de France, 156 pages
ARIES Philippe (1997), ***L'Homme devant la mort***, Tome 1. Le Temps des gisants, Editions du Seuil, 304 pages
DESCOLA Philippe (2010).***L'écologie des autres, L'anthropologie et la question de la nature***, Versailles, Quae éditions, collection Sciences en question, 110 pages
DESPRET Vinciane (2015), ***Au Bonheur des morts***, Paris, La Découverte, Poche / Essais, 232 pages
JAULIN Robert (2011 [1967]), ***La mort Sara, L'ordre de la vie ou la pensée de la mort au Tchad***, Paris, Éditions du CNRS, Bibliothèque Terre humaine, 317 pages
KANDINSKY Wassily (1988) [1911], ***Du Spirituel dans l'art et dans la peinture en particulier***, Gallimard, Folio. Essais, 210 pages
MANZINI Ezio (1989), ***la Matière de l'invention,*** Editions du Centre Pompidou, Paris, 215 pages
MEREDIEU Florence (2011), ***Histoire matérielle et immatérielle de l'art moderne & contemporain,*** Larousse, ***Matière et matériaux dans l'art et le monde classique***, p.34-35 - ***L'espace, le vide***, p.513-515
SERRES Michel (1987), ***Statues***, Paris, Flammarion, Collection Champs, 352 pages
THUAN Trinh Xuan (2006), ***La Plénitude du vide***, Albin Michel, Collection A.M. GD Format, 352 pages
WINNICOTT Donald (2002 [1971]), ***Jeu et réalité: l'espace potentiel,*** Trad. de l'anglais par Claude Monod et J.-B. Pontalis. Préface de J.-B. Pontalis Collection Folio essais (n° 398), Gallimard, 288 pages

Articles / Études / Podcasts:

AUBERT Nicole (2008), ***Les Nouvelles quêtes d'éternité***, S.E.R, «Etudes», Tome 408,p.197-207
BAUDRY Patrick (1995), ***Devant le cadavre***, Religiologiques, n° 12, pages 19 à 29
BAUDRY Patrick (2005), ***La Ritualité funéraire***, Université Michel-de-Montaigne - Bordeaux III, Hermès 43, p.189-194
CREDOC – CSNAF (07/05/2019), ***Les Français et les Obsèques***, 5ème baromètre, 100 pages
GUEULLETTE Jean-Marie (2008), ***La Toilette funéraire, Dernier des soins, premier des rites***, S.E.R, «Études», Tome 409, pages 463 à 472
LAUFER Laurie (2002), ***Quand le lieu de sépulture est un reste du disparu***, L'esprit du temps, «Champ psychosomatique», pages 113 à 127, p.113
LARRIBE Pierre (2007), ***Les Soins apportés au défunt***, L'Esprit du temps, ***« Etudes sur la mort »***, 2007/1 n°131, pages 149 à 153
MAURO Cynthia (2019), ***Quand le disparu devient le gardin de notre mémoire individuelle et collective***, L'Esprit du temps, « ***Etudes sur la mort*** », 2019/51, pages 9 à 12
MOLINIER-ARBO Agnès (2009), ***Sous le regard du père : Les imagines Maiorum à Rome à l'époque classique***, Presse Universitaire de Franch-Comté, ***«Dialogues d'histoire ancienne»***, pages 83 à 94
THOMAS Louis-Vincent (1991), ***La mort aujourd'hui : de l'esquive au discours convenu***, Religiolioliques, numéro 4

Oeuvres plastiques, cinématographiques et littéraires :

CALLE Sophie, (1990), ***Mother, Father, Son***, n°48, série Les Tombes, 3 photographies de 58 x 38 cm
CALLE Sophie, (2019) ***Que faites-vous de vos morts ?***, Acte Sud, 265 pages
BAUDELAIRE Charles (1857), ***Une Charogne***, Les Fleurs du mal, chapitre XXVII
GIACOMMETTI Alberto (1935), ***Objet Invisible***
SELTZE Walter, **THACHER** Russell (Prod.), **FLEISCHER** Richard (dir.) (1973), ***Soylent Green***, États-Unis

Projets d'architecture et de design :

BRETZEL Raoul & **CITELLI** Anna (2015), ***Capsula Mundi***, Italie
CLOAREC Pierre (2012) ***Ceux qui restent / Farewell***, Paris, France
GARFIELD Shaina (2019), ***leaves***, Etats-Unis
INTERLANDI Pia (2013), ***Garments for the grave***, Australie
KWEI Kane, ***atelier de cerceuils sculptés***, Teshie, Ghana
L'AHELEC Hugo, (2015), ***The Death show*** et ***American Showtime, Mytho-manies*** , Paris, France
MULLER Léonce (1909)***, «Cathédrale du silence»***, cimetière Saint Pierre, Marseille, France
ROSSI Aldo (1971), ***cimetière de San Cataldo***, Modènes, Italie
YDID STUDIO (2013), ***Temporary grave monument,*** Deathstyle collection, Pays-Bas

PAS UNE TRACE

CHARRIER Marie
sous la direction de BOURGNE Patrick

ESDMAA – Yzeure
DSAA dp - promotion 2020